Stéphane MAUNÉ¹

UN LOT DE CÉRAMIQUE D'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE À SEPT-FONTS (SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS, Hérault)

INTRODUCTION

Bien que les habitats ruraux d'époque augustéenne soient abondants sur le territoire de la cité de Béziers, on ne dispose malheureusement –à cause du nombre peu élevé de fouilles— d'aucun ensemble céramique conséquent susceptible de nous renseigner sur le faciès du vaisselier de cette période et sur les origines géographiques des produits disponibles (contenants et contenus). L'essentiel des données disponibles en Narbonnaise occidentale provient des fouilles d'agglomérations—Lattes, Nîmes, Le Marduel...— et reste d'interprétation délicate puisque le taux de céramique rési-

duelle -difficile à déterminer avec précision- y est sans doute assez important. Si, d'une manière générale, quelques avancées significatives ont été faites depuis une vinctaine d'années, je pense par exemple aux travaux de J.-L. Fiches sur la sigillée italique ou à ceux de M. Passelac sur les ateliers de Bram, le constat se doit d'être réaliste. La fin du l^{er} s. av. J.-C. et la première moitié du l^{er} s. apr. J.-C. n'ont été que très peu investies et les questions restent nombreuses pour une période pourtant capitale du point de vue archéo-historique. Même si Sept-Fonts est un site un peu à part en raison de son contexte juridico-cultuel particulier, il apporte un certain nombre d'informations intéressantes sur les diverses catégories de mobilier céramique en usage à la période augustéenne (première décennie

du l^{er} s. apr. J.-C.) et permet notamment de disposer d'éléments de réflexion sur l'origine des amphores disponibles en Biterrois au début du l^{er} s. apr. J.-C.

I. PRÉSENTATION DU SITE DE SEPT-FONTS²

Le site de Sept-Fonts a été découvert à la fin des années 1980 par G. Blayac à l'occasion de travaux agricoles effectués sur la partie amont du petit bassinversant du même nom, au point de contact des terres cultivables et d'un vaste affleurement calcaire appartenant à la terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier. On se trouve ici sur la rive gauche de

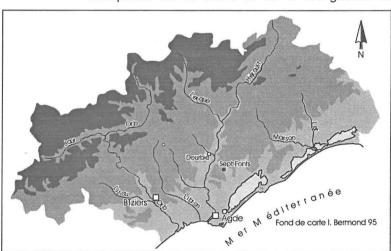


Figure 1 - Situation du site de Sept-Fonts (Saint-Pons-de-Mauchiens) dans l'actuel département de l'Hérault.

¹ Chercheur associé aux GDR 926 et 954 et à l'UMR 154 du CNRS. 2 rue de l'Égalité, 34 120 Tourbes.

Les premiers résultats des fouilles de Sept-Fonts (SPO 006-275) ont été présentés à l'occasion d'un article dans les *Dialogues d'Histoire Ancienne* (Mauné 1992f) et des Journées d'Études Internationales de Besançon, *De la Terre au Ciel* (Mauné 1994b). Nous avons également exploité les données disponibles en 1994 à l'occasion d'un DEA portant sur le rôle structurant des voies de communication et des cadastres (Mauné 1993a). Depuis, l'achèvement définitif de la fouille et l'étude exhaustive de l'ensemble du mobilier céramique ont permis d'en dresser un premier bilan (Mauné 1996a, t. 1, p. 183-209). Cet article me donne l'occasion de remercier très sincèrement G. Blayac, propriétaire du terrain sur lequel se trouvent les vestiges archéologiques, pour sa patience et sa précieuse collaboration, M. Feugère qui a réalisé la première fouille de sauvetage, M. Genin (identification des sigillées italiques) et les fouilleurs qui ont participé à cette opération.

l'Hérault, en Biterrois nord-oriental (Fig. 1), à plus de 35 km de Béziers, soit aux confins du territoire de la cité.

Une première fouille de sauvetage effectuée en 1988 par M. Feugère a permis de mettre en évidence le caractère spécifique du site grâce à l'implantation d'une tranchée mécanique qui a révélé la présence de cols d'amphores de Tarraconaise décapités et retournés et l'existence d'un vaste pierrier compact. La fouille exhaustive des structures archéologiques a été achevée en 1992 et 1993 à l'occasion de deux campagnes de terrain de trois semaines.

de terrain de trois semaines.

habitat contemporain d

rs 1019

rs 1015

rs 1020

rs 2000

rs 2000

rs 2000

rs 2000

Figure 2 - Plan des structures négatives de Sept-Fonts.

De forme vaguement rectangulaire, la fosse de Sept-Fonts adopte un profil en cuvette et couvre une super-ficie de l'ordre de 150 m² (Fig. 2 et 3). Elle a été installée sur une structure antérieure (Sept-Fonts-2) composée d'une douzaine de petites fosses dont le remplissage était constitué de fragments de céramiques et d'amphores, de pierres et d'un apport de terre riche en débris organiques. La datation fournie par ce mobilier permet de dater la mise en place progressive de ces structures entre le milieu des IIe et Ier s. av. J.-C. L'absence de tout habitat contemporain dans un rayon de 1000 m, le

caractère anarchique des creusements dont certains se recoupent et la diversité morphologique de ces fosses vont à l'encontre d'une interprétation fonctionnelle de type silo. Dans le cas de fosses d'extraction (le substrat est composé d'un cailloutis calcaire affleurant), il faudrait expliquer pour quelle(s) raison(s) on a pris la peine de les creuser (pour en extraire quoi ?), puis de les reboucher avec de la céramique et des débris organiques. Même si l'hypothèse paraît difficile à argumenter en l'absence d'élément déterminant, nous avons retenu comme la plus probable l'explication cultuelle, à mettre en relation avec des rites chthoniens indigènes bien connus, en grotte, sur le piémont sud du Massif central, distant d'une vingtaine de kilomètres. On peut également proposer prudemment l'hypothèse d'une structure (sanctuaire-

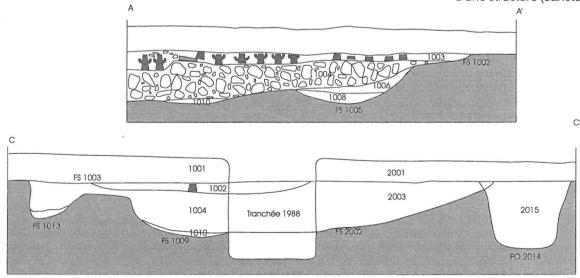


Figure 3 - Coupes de la fosse augustéenne de Sept-Fonts.

frontière) délimitant le territoire d'une agglomération protohistorique, en l'occurrence l'oppidum d'Aumes. Le fait que les concepteurs de la fosse augustéenne aient implanté leur structure sur l'emplacement de ces fosses, en les détruisant en partie, constitue, de toute évidence, un indice témoignant de la fonction originale attachée au site (au sens géo-topographique du terme).

La grande fosse augustéenne a été recoupée en 1988 par une tranchée de diagnostic qui a détruit le centre de la structure sur toute sa profondeur et sur toute sa longueur. Si cette tranchée, effectuée dans le cadre d'un sauvetage urgent, a permis de reconnaître la nature particulière du gisement, elle nous prive aussi d'observations capitales, notamment en ce qui concerne le point de jonction des deux axes d'amphores sous lequel se trouvait un dépôt composé principalement de céramique fine. L'étude du mobilier du remplissage des zones 1 et 2 (de part et d'autre de la tranchée) a permis de constater que celui-ci avait été mis en place selon un schéma bien établi. Après avoir creusé la fosse en arasant la partie supérieure de toutes les fosses de la fin du Deuxième Age du Fer, on a sorti le mobilier exhumé et certaines fosses ont été totalement vidangées. A ce moment-là, l'ensemble de la structure négative offrait le spectacle d'une grande cuvette à l'intérieur de laquelle on distinguait les négatifs des anciennes fosses, vidées ou pas. Le remplissage de la grande fosse a pu être fouillé complètement, ses différents niveaux sont d'une homogénéité chronologique remarquable : ceci s'explique bien évidemment par le soin que ses concepteurs y ont apporté. Il faut, je pense, pour la compréhension globale et l'étude du lot céramique, expliquer de quelle manière cette structure a été comblée. Nous disposons pour cela d'un texte ancien particulièrement précieux qui provient de l'ouvrage de Siculus Flaccus sur Les Conditions des Terres. La grande fosse de Sept-Fonts correspond en effet point par point à la description d'une limite de propriété que fait cet auteur. Outre cet intérêt, ce texte évoque également à plusieurs reprises l'emploi de têtes d'amphores utilisées comme marqueurs au sol. En effet, il fallait que cette limite soit en quelque sorte inviolable, *Terminus*, divinité inamovible marquant le lieu par sa présence³. Pour ce faire, après avoir comblé la fosse avec des fragments de céramique -dont ceux provenant d'une partie des fosses protohistoriques- et diverses offrandes, on a scellé le tout avec des pierres que l'on a pris soin de tasser soigneusement. Enfin, des têtes d'amphores retournées ont été disposées en deux lignes perpendiculaires pour matérialiser la limite juridique des propriétés établies dans le cadre spécifique des agri occupatorii tels que les décrit Siculus. Soulignons que l'auteur précise à plusieurs reprises, pour les agrimensores qu'il forme, que «l'on devra observer les coutumes de la région». Celle d'utiliser des têtes d'amphores est donc présente en Narbonnaise et pourrait éventuellement renvoyer à la présence d'une population exogène installée en Biterrois, peut-être lors de la déduction coloniale de Béziers en -36. On rappellera ici que la seule structure identique connue actuellement dans le monde romain a été découverte en Catalogne, au nord de Mataró et que les amphores utilisées étaient des Pascual 1 (Olesti i Vila 1994, p. 296, n. 39). Doit-on pour autant proposer une origine espagnole pour les concepteurs de cette fosse ? Rien n'est moins évident. On ne peut exclure l'hypothèse d'une tradition italienne même si ce type de structure n'a jamais, à notre connaissance, été observé dans la péninsule.

Le texte mérite d'être présenté ici en raison des précisions qu'il apporte sur la mise en place de cette structure complexe. Sa lecture permet de comprendre pourquoi le mobilier était si fragmenté et comprenait, outre des récipients utilisés lors des libations (parois fines, cruches), des éléments provenant d'un ou plusieurs habitats proches (*dolium*, enduit peint...). Enfin, il mentionne directement l'utilisation d'amphores.

☐ Siculus Flaccus, *De Condicionibus Agrorum*⁴. Bornes et autres signes :

«Dans certaines régions, les uns mettent des bornes en pierre, d'autres des bornes de matériaux divers ; certains ont soin d'apporter n'importe quelles pierres étrangères au terrain pour que l'on voit bien qu'elles ont été placées artificiellement, comme bornes de limite ; certains aussi mettent des pierres lisses, d'autres encore des pierres inscrites, d'autres des pierres numérotées ; les uns les mettent seulement dans les angles saillants, même les plus petits, d'autres sur toute la longueur, d'autres encore, assez nombreux, à intervalles réguliers. Dans certaines régions, des bornes ont été placées par deux dans tous les angles saillants, de façon que chacune regarde la ligne droite de limite qui lui correspond. Ainsi (Th 104) donc, comme je l'ai dit plus haut, il faut surtout observer les habitudes de la région.

Voici encore autre chose à quoi il faudra veiller: comme on a l'habitude de faire des tombes et de mettre des colonnes funéraires aux extrémités des terres, que l'on n'aille pas prendre, par erreur, ces cippes pour des bornes; car, en terrain pierreux et inculte, on fait des tombes même au milieu d'une possession. Il faudra donc tout examiner, comme nous l'avons dit plus haut, avec le plus grand soin, pour que la limite soit nettement établie selon la coutume de la région et sur la foi des bornes.

Quelquefois aussi, nous trouvons des pierres marquées qui se présentent aux limites ; et quelques-unes, si la limite se poursuit en ligne droite, portant des signes, et dans les angles saillants, des gammas, les pierres regardant les lignes droites qui leur correspondent.

Nous en trouvons aussi quelques-unes marquées d'une croix. Certains estiment et trouvent bon que l'on doive de toute façon, en règle générale, trouver un signe sous toutes les bornes ce qui, en soi, est laissé au bon vouloir de chacun. S'il y avait des lois, des coutumes ou des pratiques assurées, on trouverait toujours un signe semblable sous toutes les bornes. En réalité, puisque cela a été laissé au bon vouloir de chacun, sous certaines bornes, rien n'a été déposé, mais sous d'autres nous trouvons des cendres, des charbons de bois, ou des débris de poterie ou de verre, des pièces qu'on y a jetées, ou de la chaux ou du plâtre (Th 105). Cela est laissé, cependant, comme on l'a dit plus haut, au bon vouloir de chacun. Si on trouve du charbon ou de la cendre, c'est pour une règle unique et bien assurée, qui a été observée par les anciens, et négligée par la suite : c'est pourquoi on peut trouver des signes différents, ou n'en trouver aucun. En effet, dans leur opération

Voir en dernier lieu sur cette divinité les commentaires et précisions de S. Ratti à propos de la Constitutio limitum d'Hygin le Gromatique (Ratti 1997, 234-235).

⁴ L'exégèse de ce texte antique édité par Thulin au début du XX^e s. a été assurée par un collectif de chercheurs européens regroupant M. Clavel-Lévêque, D. Conso, F. Favory, J.-Y. Guillaumin et Ph. Robin, aidés d'une dizaine d'autres chercheurs. Il a été édité à Naples en 1993 dans la collection Diaphora (Jovene Editore). Cet extrait correspond aux pages 21 à 29 de cette édition.

de bornage, ils plaçaient les pierres elles-mêmes debout sur le sol ferme, tout près de l'endroit où elles seraient posées une fois les fosses réalisées, et ils les couronnaient d'onguent, de bandelettes et de couronnes.

Dans les fosses où ils allaient les planter, on faisait un sacrifice, on immolait une victime que l'on brûlait avec des torches ardentes ; dans la fosse, la tête couverte, ils versaient goutte à goutte le sang, et ils y jetaient de l'encens et des fruits. Ils jetaient aussi dans les fosses des rayons de miel, du vin et d'autres fruits qu'on a l'habitude de consacrer au dieu Terme. Une fois toutes les offrandes consumées par le feu, ils plaçaient les pierres sur les restes incandescents et ils les calaient avec le plus grand soin. De plus, après avoir jeté des pierres, ils les foulaient tout autour pour que les bornes tiennent plus ferme. Tel était donc le sacrifice que faisaient les propriétaires, quand ils établissaient des limites entre eux. S'il s'agissait de placer des bornes dans un trifinium, c'est-à-dire à l'endroit où se rejoignaient trois possesseurs, tous les trois faisaient le sacrifice. Aussi nombreux qu'étaient les propriétaires dont les terres étaient contiguës, tous, au terme d'un accord, plaçaient des bornes et faisaient un sacrifice, et l'accord des possesseurs garantissait les bornes. Enfin, dans certaines (Th 106) régions, on nous invite à observer des têtes d'amphores plantées à l'envers comme bornes.

Donc l'accord entre les possesseurs, comme nous l'avons dit plus haut, consacre les bornes. Celles-ci, comme nous l'avions dit précédemment, doivent avoir été placées dans tout les angles et saillants. Mais dans certaines régions, sur une longue distance et entre beaucoup de possesseurs, ce sont souvent des lignes droites et des buissons qui font la limite : de même, parfois, on trouve des bornes plantées seulement à travers les superficies de chaque possesseur, c'est-à-dire de l'extrémité à l'autre, autrement dit depuis le début de la limite jusqu'à sa fin, à l'endroit où la limite de l'autre propriété commence à être observée. Mais certains en ont plusieurs, intermédiaires au sein de leurs superficies. Si l'une de ces bornes est déplacée sur une longue distance, la ligne droite de limite doit subsister sur un long tracé et entre plusieurs possesseurs; à défaut, il est inévitable que cela suscite l'erreur pour la région tout entière et non seulement pour le secteur où la borne a été déplacée, que soit introduite la chicane, et que les limites soient confondues dans un sens et dans l'autre. Tout ce que nous avons dit plus haut concerne les bornes en pierres, soit que l'on cherche des signes placés en dessous, ou des marques, des lettres ou des nombres, tout cela doit être observé avec le plus grand soin selon la coutume de la région ; et cependant il faut aussi accorder du crédit aux choses inaccoutumées qui sont réalisées manuellement, puisque l'on comprend qu'elles sont réalisées d'un commun accord par les possesseurs. Si ce sont des poteaux de bois qui

sont disposés comme bornes, ou des amas de pierres que l'on

a entassées, ceux que l'on appelle scorpions, ou ceux qui se présentent comme des murs et que l'on appelle attinæ, ou

encore des têtes d'amphores plantées, ou des pierres brutes

portant une marque, ou toute autre chose (Th 107) que l'on

verra tenir lieu de borne, les types de bornage doivent être

admis en fonction des coutumes de la région et en fonction

des voisins»

Après l'installation et le remplissage de la grande fosse, le site a été fréquenté durant tout le l^{er} s. apr. J.-C. comme en témoigne la présence –dans l'horizon cultivé— de fr. de sigillée sud-gauloise : Drag. 29a et b, Drag. 18, 18/31, 15/17, 27, 37a, 24/25 et Ritt. 8b et estampilles de *Silvanus*, *C. Galicanus* et *Aucisae.l.* On doit également noter la découverte de fr. de *tegulæ* et de traces très dégradées de négatifs de deux murs qui attestent peut-être l'existence d'un petit bâtiment installé là pour protéger la structure augustéenne, voire

pour servir à une éventuelle utilisation cultuelle. En effet, les précisions de Siculus à propos du rituel qui accompagnait l'installation du trifinium -«... Ils jetaient aussi dans les fosses des ravons de miel, du vin et d'autres fruits qu'on a l'habitude de consacrer au dieu Terme ... »- laissent à penser que le site a pu garder une fonction religieuse, ce qui expliquerait la présence de cette céramique du l^{er} s. apr. J.-C. trouvée au-dessus des couches augustéennes, en position remaniée (travaux agricoles). Peut-être les concepteurs de la limite de propriété ou leurs descendants ont-ils continué à honorer le dieu Terminus par le biais d'offrandes et de libations. Enfin, la découverte d'un fragment de céramique à pisolithes (fin IVe-Ve s.) mêlé au mobilier du plein ler s. signale que les occupants du petit établissement rural tardo-antique installé à quelques centaines de mètres plus au nord sont venus sur le site. La trouvaille d'un fr. d'amphore de Tarraconaise sur cet habitat tardif témoigne également de cette fréquentation, peut-être liée à une récupération de matériaux.

II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE PROVENANT DU COMBLEMENT DE LA FOSSE AUGUSTÉENNE

Les niveaux de comblement de la fosse augustéenne, tous mis en place au même moment comme l'indiquent les tessons jointifs appartenant à plusieurs individus retrouvés dans les différentes unités stratigraphiques, ont livré un total de 1685 fr. de céramique parmi lesquels 252 bords, 81 fonds et 52 anses représentant 260 ind. en Nombre Minimum d'Individus optimal (Fig. 4).

Cet ensemble est assez hétérogène puisqu'il comprend des fr. de céramique provenant des fosses protohistoriques et du mobilier contemporain de l'installation de la limite de propriété. Le fait que fosses anciennes et structure négative augustéenne soient assez rapprochées dans le temps, sans doute un peu plus d'un demi-siècle, gêne particulièrement l'étude céramologique. Plusieurs catégories de céramiques sont en effet diffusées et utilisées pendant les deux périodes. Comment, dans ce cas, déterminer qui appartient à quoi? Bien que cette pratique soit critiquable, nous avons décidé, selon un protocole argumenté, d'exclure un certain nombre de fr. de ce lot. L'image que l'on obtient ainsi est forcément discutable -elle n'a cependant pas suscité de réaction pendant les discussions qui ont suivi la communication- mais permet, je pense, même avec ses imperfections, d'obtenir une bien meilleure approche de cet ensemble augustéen.

Sept-Fonts est de toute manière un site particulier, ne serait-ce que par le nombre important de cols et bords d'amphores de Tarraconaise qu'il a livré. Il l'est aussi par son mode de remplissage, il ne s'agit pas d'un dépotoir mais d'un comblement réalisé d'une part avec du mobilier brisé ailleurs (amph., cér. com...), et d'autre part avec des récipients cassés puis écrasés sur place (gobelets et cruches), probablement lors de libations⁵.

Ces libations ont vraisemblablement été accompagnées d'offrandes alimentaires puisque 540 restes de faune ont pu être isolés. Environ 40 % d'entre eux ont été déterminés et se répartissent entre 140 restes d'ovicaprins, vieux pour la plupart, 31 restes de porcs, 35 restes de bœufs et 3 d'équidés. Enfin, on note également la présence de nombreux fragments et éclats de moules, de coquilles d'huîtres et d'une coquille Saint-Jacques, d'un peigne glabre et d'une coque (détermination et étude en cours de V. Forest).

Le fait qu'un seul fond et très peu de fr. de panse de Pasc. 1 et de Dr. 2/4 aient été retrouvés signale que les amphores ont été décapitées dans un autre endroit, peut-être chez l'un des propriétaires. Cette opération, destinée à fournir au moins une quarantaine de cols d'amphores, a connu des ratés comme l'indique la présence de fr. de cols et lèvres trouvés au sein des unités stratigraphiques sous-jacentes aux deux alignements observés lors de la fouille. On observe que le nombre des bords des cér. commune et fines est trois fois plus important que celui des fonds, ce qui confirme l'impression d'un double apport avec, en plus, l'impact, difficile à mesurer, d'un tri sélectif.

Devait-on pour autant, et compte tenu de ces problèmes qui touchent à sa pertinence même, ne pas effectuer l'étude de cet ensemble ? Les lots de cette période étant fort rares en milieu rural et certaines don-

nées, révélées par le travail fait sur cette céramique, étant finalement relativement intéressantes, il semblait utile d'en assurer la publication.

III. PROTOCOLE D'ÉTUDE DE L'ENSEMBLE AUGUSTÉEN

Le travail présenté ici ne concerne que le mobilier céramique contemporain du comblement de la grande fosse augustéenne et il faut, avant d'en commencer l'étude, définir ce qu'il faut prendre en compte dans les comptages. En effet, une partie du mobilier est issue des fosses protohistoriques ce qui introduit dans les paramètres des éléments anciens qui n'ont pas à se trouver là. Si nous les prenions en compte, on obtiendrait une image déformée, comparable à celles obtenues sur les sites à occupation longue où le mobilier résiduel représente une part importante, avec tout ce que cela implique du point de vue de la durée de diffusion de certaines catégories céramiques. Si cet exercice peut paraître bien périlleux, on ne peut en faire l'économie au risque de fausser les hypothèses et

Catégorie/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
Dolium	32	4	1		37	4	1.50 %
Dolium à panse peignée	8				8	1	0,40 %
Couvercle dolium	1	1		1	3	1	0,40 %
Amph. gréco-ital tardive et Dr. 1a	150	12	2	9	173	12	4,60 %
Amph. de Tarraconaise	33	31	1	8	73	31	11,90 %
dont Pascual 1		26		7			
dont Dr. 2/4		4		1			
dont Dr.7/11		1					
Amph. de Bétique	3			1	4	1	0,40 %
Autres amphores	8	4		1	13	4	1,60 %
Cér. non tournée	230	58	14		302	58	22,30 %
Cér. commune italique	1	2	2		5	2	0,80%
Cér. à vernis rouge pompéien	1	4			5	4	1,40 %
Mortiers à cuisson oxydante		5			5	5	1,90%
Cér. commune à cuisson réductrice	84	19	11	1	115		
dont pâte sableuse	54	13	4	1		13	5,00%
dont pâte savonneuse	30	6	7			7	2,60%
Cér. commune à pâte claire	636	69	26	30	761		
dont pâte sableuse fine	6	3	0			3	1,20 %
dont pâte calcaire	630	66	26	30		66	25,40 %
Sigillée italique	25	11	8		44	11	4,23 %
Cér. fine engobée rouge	. 9	8	2		19	8	2,80 %
Cér. fine engobée blanc	2	3	1		6	3	1,10 %
Cér. à parois fines	49	19	10		78	19	7,00%
Bol héllenistique à reliefs	5	1			6	1	0,40 %
Campanienne A	24	1	2		27	2	0,80 %
Cér. grise de la côte catalane			1		1	1	0,40 %
Totaux	1301	252	81	52	1685	260	100 %

Figure 4 - Tableau de comptage du mobilier céramique provenant du comblement de la fosse augustéenne.

conclusions concernant l'ensemble augustéen. Répétons tout d'abord ce qui a déjà été dit sur la fragmentation importante des tessons. La fonction et le mode de remplissage de la fosse ont entraîné une grande fragmentation du mobilier puisque presque aucun récipient n'a pu être remonté. Cependant, si lors de la fouille, on a constaté la présence d'amas pulvérulents composés de céramiques réduites en miettes, au vu de la divergence des chiffres des fonds et des lèvres, on peut penser que d'une part, les récipients ont été brisés en dehors de la fosse, d'autre part que la sur-représentation des bords résulte d'un choix délibéré de la part des concepteurs de la structure.

La part du mobilier provenant des niveaux antérieurs est délicate à préciser. Si les bords d'amphores grécoitaliques tardives peuvent être retirés du lot sans hésitation, que doit-on faire des Dr. 1a? L'examen de la morphologie des bords et des pâtes nous a conduit à penser qu'ils ne pouvaient être d'époque augustéenne. L'hypothèse selon laquelle la Dr. 1a pourrait être diffusée en Narbonnaise jusqu'au changement d'ère, voire après, nous paraît difficilement soutenable⁶. Que des

Voir pour la phase chronologique -25/+25 les données présentées par M. Py pour l'îlot 3 de Lattes (Py 1990, p. 179-181 et n. 13) où, à l'époque augustéenne, les amph. Dr. 1a et 1b représentent encore plus d'un quart des tessons et un tiers des ind. Pour l'auteur, cette observation confirme celles faites, pour l'époque postérieure à -25, à Nîmes (Py 1981, p. 98), à *Ambrussum* (Fiches 1986, p. 92), à Nages (Py 1978, p. 249) et au Marduel (Py et *alii* 1986, p. 63). Cependant, dans son étude du mobilier de la Maison A d'*Ambrussum*, J.-L. Fiches (1986) pose la question de la durée d'utilisation de ces emballages perdus puisque les fr. de Dr. 1 représentent encore 28,8 % du matériel amphorique dans des niveaux compris entre les années 40 et le début du II^e s. Cette forte représentation a également été constatée dans la dernière étude concernant le mobilier cér. de Lattes (Fiches 1994) où les auteurs ont éliminé, après le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., les fr. d'amph. italique Dr. 1 des comptages. On peut cependant poser la question de savoir si ça n'aurait pas dû être fait pour le demi-siècle précédent où ces mêmes amph. représentent encore 19 % (NMI) des 42 ind. pris en compte (amph. de Bétique 19 % et de Tarraconaise 11,9 %). L'ensemble de ces résultats fait écrire à J.-L. Fiches que la première moitié du l^{er} s. apr. J.-C. est marquée, à Lattes, par la chute des importations italiennes (Fiches 1994, p. 371) mais, compte tenu des problèmes de résidualité, ne faudrait-il pas reconsidérer cette question et dater de manière plus haute ce phénomène en séparant nettement bords de Dr. 1a et de Dr. 1b et 1c ? Enfin, rappelons l'existence d'ateliers sud-gaulois et espagnols ayant produit ce type d'amphore...

fragments de ce type d'amphore se retrouvent en guantité non négligeable dans des niveaux de cette période n'a rien d'étonnant en contexte urbain ou sur des sites à occupation longue ; que la durée d'utilisation de ce type de vaisseau, vidé de son contenu initial, ait pu être longue (réserve d'eau dans une cuisine, tombe...) est tout aussi probable. Cependant, l'exemple de l'épave Grand-Ribaud D qui, provenant vraisemblablement du golfe de Naples, a fait naufrage à une date comprise entre -9 av. J.-C. et le changement d'ère (Hesnard et alii 1988, p. 144-145) montre que les seules amphores italiques présentes à bord étaient des Dr. 2/4 de la côte adriatique et de la région de Pompéi. On doit également accorder une attention particulière aux résultats des fouilles effectuées sur les camps romains de Germanie où l'on dispose d'ensembles clos qui montrent la rareté ou l'absence d'amph. Dr. 1b et surtout 1a dans les niveaux augustéens (par ex., Fingerlin 1986 pour Dangstetten et, d'une manière plus générale, pour les camps précoces de Germanie inférieure, Gechter 1979, p. 60-70). Les fouilles de la cathédrale de Bâle ont également mis ce phénomène en évidence (Furger-Gunti 1979, p. 96-97). On pourra bien évidemment rétorquer que la Germanie est éloignée et que les courants commerciaux pouvaient être différents tant qualitativement que quantitativement mais seuls ces sites offrent des ensembles clos très bien datés. De plus, on soulignera, à Sept-Fonts, l'absence de Dr. 1c et surtout 1b, types encore diffusés dans la seconde moitié du l^{er} s. av. J.-C. Il semble donc que l'on puisse écarter sans trop de difficulté les fragments d'amphores italiques de type Dr. 1a de nos comptages.

Les mêmes remarques s'appliquent également à la campanienne A, il est vrai peu abondante, dont l'arrêt des importations peut se situer aux alentours des années -40/-30 (Fiches 1989, p. 99). A Ambrussum, les campaniennes A, B et C représentent chacune moins de 1 % du mobilier et doivent être considérées comme résiduelles (ibid., p. 96). On sait par ailleurs qu'il existe en Transalpine, dès le milieu du ler s. av. J.-C. et peut-être même beaucoup plus précocement, des ateliers locaux imitant le répertoire des campaniennes A, B et C jusqu'au début du ler s. apr. J.-C. L'examen des fragments se trouvant dans les couches augustéennes permet cependant de rattacher ces individus à des productions extra-régionales à pâte rouge bien cuite et à vernis noir d'assez bonne qualité. Parmi les cér. fines, il nous a semblé judicieux de supprimer le gobelet de la Côte catalane et le bol hellénistique à relief dont les chronologies s'accordent mieux avec les dernières fosses de l'état antérieur, deux ind. ne changeant pas, de toute façon, les statistiques de façon déterminante.

Il faut, en revanche, s'attarder plus longuement sur la cér. non tournée qui continue d'être utilisée jusque dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. A Lattes, elle constitue encore à cette période un peu plus de 22 % (18,7 % du total des ind.) des individus en cér. commune et fine (îlot 4-nord, phase 4nb, Py 1990, p. 266). Ce pourcentage est de 26,3 % sur l'îlot 3 (phase 3b2, Py 1990, p. 182) entre -25 et +25 et de 40 % sur l'îlot 4-nord (phase 4nc, Py 1990, p. 264) entre -25 et -1. Il est extrêmement difficile d'évaluer la part de mobilier résiduel dans ces pourcentages même si, compte tenu de son caractère plus fragile, la céramique

non tournée se conservait moins bien que les amphores par exemple. Pour P.-Y. Genty, la cér. non tournée pourrait encore représenter, au début du ler s.. environ 20 % des cér. fines et com. mais cette impression découle d'observations faites sur des sites de tradition plutôt indigène, à savoir Nîmes et les oppida gardois déjà cités. Pour ma part, je me demande si le contexte particulier du site de Sept-Fonts ne doit pas inciter à une révision vers le bas de cette estimation. Il est en effet peu probable que la pratique de matérialiser, avec des têtes d'amphores, une limite de propriété taillée dans un secteur non cadastré, selon le mode de l'occupatio, soit une habitude indigène. Si elle l'était, elle témoignerait en tout cas d'une impressionnante capacité d'assimilation de coutumes étrangères (italiennes ou espagnoles). On doit souligner ici que la mise en place de cette structure date de la première décennie du ler s. (voir infra pour argumentation), soit seulement un gros siècle après la conquête. Pour ma part, j'ai émis l'hypothèse selon laquelle les concepteurs de cette structure pourraient être des vétérans de la VII^e légion installée sur ce secteur par Octave pendant ou après la déduction coloniale de Béziers en -36, voire leurs descendants (Mauné 1996, t. 1, p. 183-209). Bien que cela ne soit pas très orthodoxe, et pour en finir avec cet épineux problème, le pourcentage de la cér. non tournée a donc été ramené arbitrairement à 12 % du total des individus (avec réductions de chaque classe: fragments, bords et fonds), ce qui donne un pourcentage de 15 % des cér. fines et com. (voir supra Fig. 12). On rappellera ici que pour Ambrussum, site indigène par excellence, cette catégorie ne représente que 9,17 % des vases fins et communs autour du changement d'ère (Fiches 1989, p. 105), ce qui montre les écarts qu'il peut exister avec Lattes, par exemple.

Le lecteur devra bien évidemment tenir compte de cet "arrangement" critiquable et donc considérer ce chiffre de 15 % comme flottant. La seule certitude étant que la cér. non tournée constitue moins de 21,4 % du total des individus. L'examen des différents types de récipients présents en céramique non tournée va également dans le sens d'un pourcentage inférieur à 20 %, l'essentiel des 58 individus est constitué d'urnes à bord déversé et à panse peignée, les jattes étant absentes et les coupes et couvercles peu abondants. Ce faciès semble plutôt appartenir à une phase ancienne du I^{er} s. av. J.-C., il est en tout cas identique à celui de la cér. non tournée trouvée sur les établissements ruraux du II^e s. et de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

IV. LE MOBILIER AUGUSTÉEN

L'étude des 207 individus (Fig. 5) appartenant à la phase augustéenne a été organisée en trois parties principales : dolia, amphores et céramiques fines et communes. Pour cette dernière, on a longuement hésité pour savoir s'il fallait proposer une séparation entre la vaisselle de service et de consommation (cér. fine) et les récipients destinés au stockage et à la préparation. La grande fragmentation des tessons, l'impossibilité de reconstituer un profil complet et les difficultés d'identification de certains récipients constituent autant d'arguments en faveur d'une seule et unique partie. Chaque catégorie sera donc traitée individuellement et

Catégorie/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
Dolium	32	4	1		37	4	1,90 %
Couvercle dolium	1	1		1	3	1	0,48 %
Amph. de Tarraconaise	33	31	1	8	73	31	15,00 %
dont Pascual 1		26		7	33		
dont Dr. 2/4		4		1	5		
dont Dr.7/11		1			1		
Amph. de Bétique	3			1	4	1	0,48 %
Autres amphores	8	4		1	13	4	2,00 %
Cér. non tournée	120	25	6		151	25	12,00 %
Cér. commune italique	1	2	2		5	2	1,00 %
Cér. à vernis rouge pompéien	1	4			5	4	2,00 %
Mortiers non italiques		5			5	5	2,40 %
Cér. commune à cuisson réductrice			4				9,60 %
dont pâte sableuse	54	13	4	1	72	13	6,30 %
dont pâte savonneuse	30	6	7		43	7	3,30 %
Cér. commune à pâte claire							33,30 %
dont pâte sableuse fine	6	3			9	3	1,50 %
dont pâte calcaire	630	66	26	30	752	66	31,80 %
Sigillée italique	25	11	8		44	11	5,30 %
Cér. fine engobée rouge	9	8	2		19	8	4,00 %
Cér. fine engobée blanc	2	3	1		6	3	1,50 %
Cér. à parois fines	49	19	10		78	19	9,00 %
Totaux	1004	236	68	50	1358	207	100 %

Figure 5 - Tableau de comptage de la céramique augustéenne.

on tentera, dans la mesure du possible, d'approfondir le plus possible les observations par des comparaisons micro-régionales et régionales.

1. Les dolia.

Le remplissage augustéen a livré 32 fr., 4 lèvres (Fig. 11, nos 1-2 et non ill.) et 1 fond de dolium. Les petites dimensions des lèvres permettent de restituer des récipients de taille moyenne ou petite qui devaient avoir des capacités comprises entre 10 et 14 hl. L'examen des pâtes (rouges ou beiges) laisse apparaître trois types de dégraissants : quartz, pouzzolane et petits graviers rouges. Si les deux premiers types, classiques, n'appellent pas de commentaire particulier, on doit en revanche s'attarder sur le dernier qui constitue, en Biterrois, un marqueur chronologique essentiel pour la période augustéenne. Très facile à isoler en prospection de surface en raison de son aspect particulier (pâte rouge, graviers rouges abondants), le dolium à dégraissant de graviers rouges se rencontre uniquement sur les établissements ruraux occupés à la période augustéenne et pourrait signaler l'existence de centres de fabrication régionaux, voire locaux. Deux fouilles de sauvetage récentes ont permis

de compléter et de confirmer la validité de ces observations puisque ce type de dolium a pu être observé dans des niveaux du début du Haut-Empire⁷. Ce type de dégraissant se rencontre également sur des tegulæ de gros module dont on a retrouvé une vingtaine de fr. dans les niveaux augustéens de Sept-Fonts et qui constituent vraisemblablement, avec une

autre série à dégraissant sableux, le modèle de tuile plate en usage dans le dernier tiers du l^{er} s. av. et au début du l^{er} s. apr.

2. Les amphores.

Les amphores trouvées sur le site de Sept-Fonts proviennent, d'une part, des différents niveaux de remplissage que nous avons compactés, d'autre part des deux alignements de cols de Pasc. 1 et de Dr. 2/4 qui scellent, en quelque sorte, cet ensemble augustéen. Elles représentent 17,5 % de l'ensemble du mobilier en NMI optimal et se répartissent en deux groupes : les amphores de Tarraconaise de type Pasc. 1, Dr. 2/4 et 7-11 qui représentent 86 % du total des amph. (36 ind.) et les autres, 5 amphores de type différent parmi lesquelles, seules une Dr. 20, une Dr. 28 et une

Dr. 12 ont pu être identifiées (Fig. 6).

a. Les amphores tarraconaises (Fig. 7, 8, 9 et 11, nos 4, 7 et 9).

☐ Les Pascual 1.

Individualisée dès 1962 par R. Pascual-Guasch (Pascual 1962 et 1977), l'amph. Pasc. 1 a été fabriquée dans de nombreux ateliers recensés autour de Barcelone et dans l'actuelle province autonome de Catalogne (Miró 1988 et en dernier lieu Revilla Calvo 1995). Il s'agit d'un conteneur massif à panse fusiforme épaisse et à col étroit à bord en large bandeau. Les anses de sections rondes portent un très net sillon médian qui permet de les identifier assez facilement. La pâte est traditionnellement rouge brique ou beige, bien cuite et contient des grains de quartz souvent mêlés à un dégraissant mixte plus fin comportant souvent des paillettes de mica doré (Tchernia, Zevi 1972, p. 37), cependant, elle peut aussi être blanche ou beige-brun (Laubenheimer, Watier 1991, p. 10-11). La chronologie retenue⁸ pour la diffusion en Gaule du Sud correspond à la deuxième moitié du ler s. av. et à la première moitié du ler s. apr. J.-C. mais il est probable que la montée en

Amphore/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
de Tarraconaise	33	31	1	8	73	31	86,00 %
dont Pascual 1		26		7		26	72,00 %
dont Dr. 2/4		4		1		4	11,00 %
dont Dr.7/11		1				1	2,70 %
Autres	11	4		2	17	5	14,00 %
dont Dr. 20	3	0		1		1	2,70 %
dont Dr. 28		1				1	2,70 %
dont Dr. 12		1				1	2,70 %
dont indét.		2				2	5,40 %
Totaux	44	35	1	10	90	36	100 %

Figure 6 - Tableau de comptage des amphores provenant de la fosse augustéenne.

⁷ Fouilles de sauvetage effectuées en 1996 à l'occasion des travaux de pose du gazoduc "Artère du Midi" sur les sites du Chemin de Paulhan (Aspiran, comblement d'une dépression liée aux divagations d'un ruisseau) et de Fontcouverte (Fontès, comblement d'un bassin de décantation d'argile et remblais de nivellement situés au-dessus d'un fossé appartenant à une ferme indigène à enclos).

⁸ Cf. dans Py 1993 (Dicocer), les p. 85 et 86 avec la bibliographie.

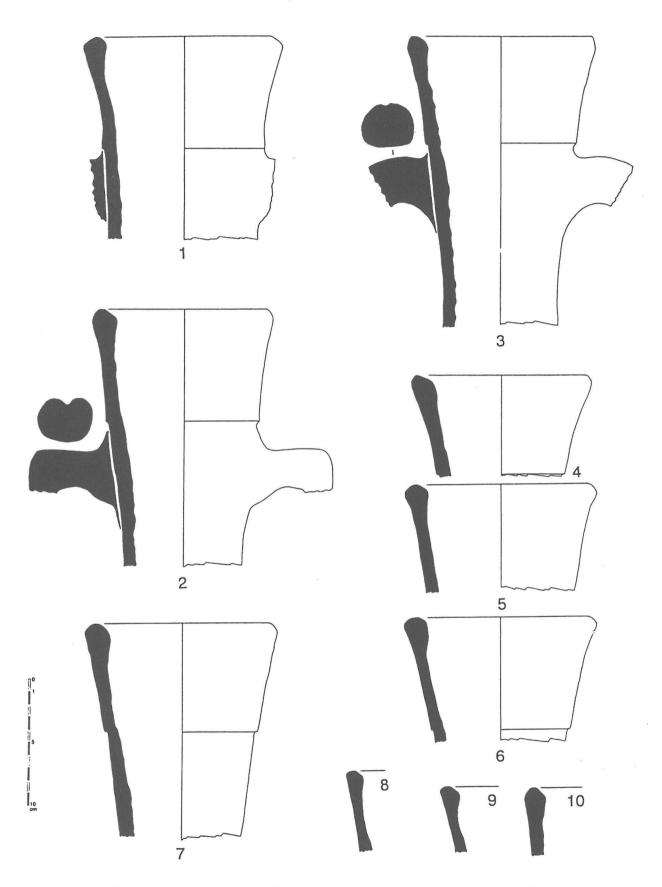


Figure 7 - Amphores Pasc. 1 de Tarraconaise. 1 à 3, têtes d'amphores de la coupe AA'; 4 à 6, têtes d'amphores de la coupe DD'; 7 à 10, fouille de 1988, têtes d'amphores de la coupe AA' (éch. 1/3).

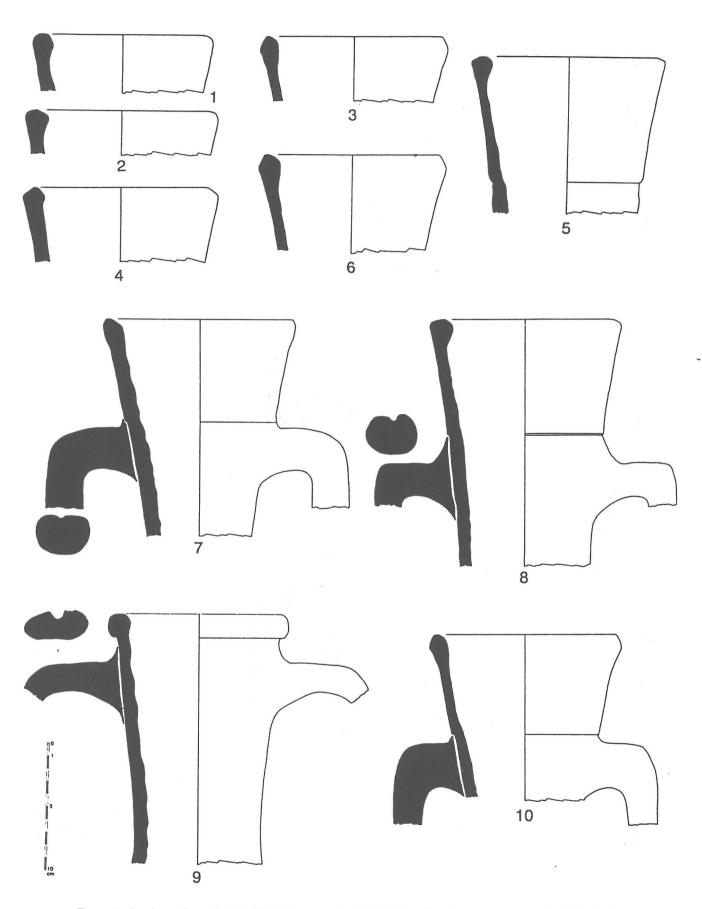


Figure 8 - Amphores Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise. 1 à 10, têtes d'amphores de la coupe AA' (éch. 1/3).

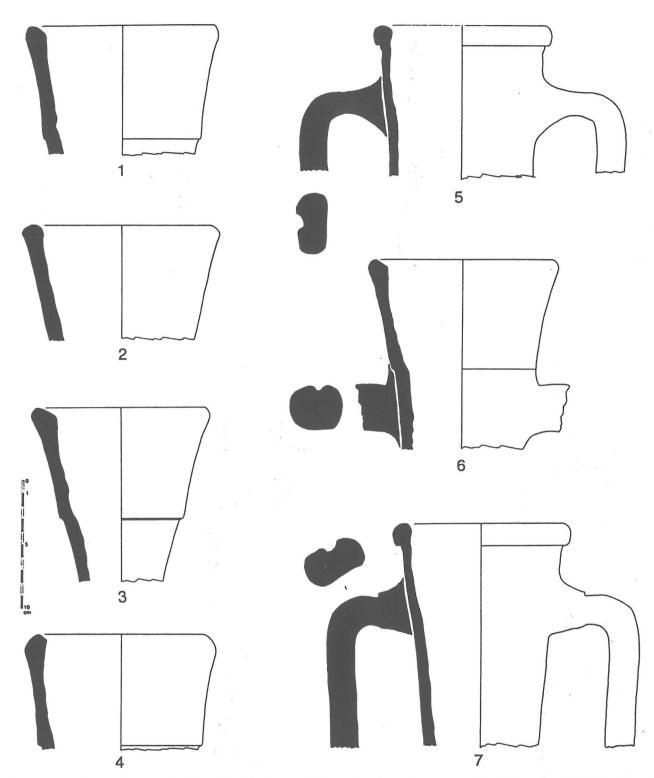


Figure 9 - Amphores Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise. 1 à 7, têtes d'amphores des coupes AA' et DD', fouille 1988 (éch. 1/3).

puissance du vignoble narbonnais dans la première moitié du l^{er} s. ait porté un rude coup aux exportations espagnoles⁹. En Biterrois nord-oriental, on trouve ces amph. presque uniquement sur les sites occupés du-

rant la période augustéenne où elles sont associées à de la sigillée italique. Il semble bien, et c'est une impression plus qu'une certitude, que les habitats fondés après la période augustéenne ne livrent pas, ou très

⁹ Voir la remarque de A. López Mullor (López Mullor 1995, p. 180) qui rappelle fort judicieusement dans son article sur l'atelier de Sant Boi de Llobregat que la fermeture du marché gaulois traditionnel s'est produite de manière rapide, dès la fin du règne d'Auguste.

peu de Pasc. 1 –la remarque étant également valable, dans une moindre mesure, pour les Dr. 2/4– ce qui laisse à penser que les importations de Tarraconaise se sont rapidement taries.

☐ Les Dr. 2/4.

Le type d'amph. Dr. 2/4 a été individualisé anciennement par H. Dressel (1899) à partir de ses recherches portant sur le mobilier amphorique trouvé à Rome. La production tarraconaise a été mise en évidence à partir des fouilles et recherches menées sur les ateliers du nord-est de l'Espagne où la Dr. 2/4 côtoie la Pasc. 1 (en dernier lieu Corsi-Sciallano, Liou 1985, p. 12-16 et Miró 1988). Il s'agit d'une amph. à panse fusiforme et à col étroit à bord en bourrelet et anses bifides coudées. La filiation morphologique avec les amph. de type rhodien ou apparenté et les Dr. 2/4 italiennes est évidente. Les pâtes sont les mêmes que celles des Pasc. 1 (Laubenheimer 1991, p. 13). La chronologie actuellement proposée couvre le dernier quart du ler s. av. jusqu'à la fin du Ier s. apr. J.-C.; cependant, si la Dr. 2/4 tarraconaise est effectivement produite jusqu'à la première moitié du IIe s., on peut mettre en doute la réalité d'une exportation conséquente de ce modèle en Narbonnaise après les années 60/80¹⁰, période à laquelle apparaît et se diffuse la Gauloise 4¹¹. Il faut d'ailleurs noter que ce modèle a été abondamment copié par les ateliers sudgaulois (Laubenheimer 1985 et en dernier lieu Olive. Pezin 1997) et lyonnais (Becker et alii 1987).

Inventaire:

Amph. Pasc. 1 et Dr. 2/4 de SPO 006-275/Sept-Fonts (NMI lèvres ; les ind. entre parenthèses n'ont pas été retenus dans nos pourcentages sur le mobilier augustéen puisqu'ils ont été recueillis en surface ; ils sont en revanche pris en compte pour la comparaison micro-régionale) :

Fouille 1988:

- 3 cols complets, 6 lèvres et 6 anses de Pasc. 1.
- 2 cols complets et 3 anses de Dr. 2/4.

Fouille 1992:

- (US 1000-2000 : 9 anses et 2 lèvres de Pasc. 1 ; 3 anses et 6 lèvres de Dr. 2/4 ; 5 fonds indéterminés).
- (US 1001 : 11 anses et 4 lèvres de Pasc. 1 ; 3 anses et 6 lèvres de Dr. 2/4).
- (US 2001 : 1 anse et 4 lèvres de Pasc. 1 ; 2 lèvres de Dr. 2/4 ; 3 fonds indéterminés).
- US 1003 : 1 lèvre de Pasc. 1, 3 parties supérieures de cols de Pasc. 1 complets (coupe DD') ; 12 cols complets de Pasc. 1 et 1 col complet de Dr. 2/4 (coupe AA').
- US 1004-2003 : 5 anses dè Pasc. 1 ; 1 anse et 1 lèvre de Dr. 2/4, 1 fond indéterminé.

- US 2010 : 2 anses et 1 lèvres de Pasc. 1.

Total des Pasc. 1 dans les couches augustéennes : 26 ind. Total des Dr. 2/4 dans les couches augustéennes : 4 ind.

Les amph. Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise représentent environ 15 % du total des ind. cér. retrouvés à

Sept-Fonts en stratigraphie et 83 % du total des amphores (36 ind.).

Total fouille 1988 et 1992 + surface :

- 18 cols complets (avec ou sans anse), 18 lèvres et 34 anses de Pasc. 1 : le NMI est obtenu en additionnant les 18 cols et 18 lèvres : 36 ind.
- 3 cols complets (avec ou sans anse), 15 lèvres et 10 anses de Dr. 2/4 : 18 ind. : le NMI est celui fourni par les 18 cols et lèvres. La sous-représentation des anses résulte de leur fragilité, en effet, l'anse de la Dr. 2/4 est bifide et aplatie tandis que l'anse de la Pasc. 1 est de section ronde marquée par un profond sillon médian.

Le NMI d'amph. de Tarraconaise à Sept-Fonts est élevé: 36 Pasc. 1 et 18 Dr. 2/4. Il faut sans doute penser, vu l'homogénéité du lot (seulement deux groupes de pâte : beige-brun sableuse à dégraissant de quartz et rouge/orange à dégraissant de guartz et de paillettes de mica cuivré, ce dernier très majoritaire et typique de Tarraconaise: Tchernia, Zevi, 1972) qu'elles sont parvenues dans la région en un seul arrivage. L'aspect très uniforme de leur morphologie générale et l'homogénéité des mesures effectuées sur les lèvres confirment cette hypothèse. Il est en tout cas très probable, voire certain, vu la nature du site, que ces amphores ont été achetées dans un but bien précis. Ce lot ne résulte donc pas d'un stockage progressif de conteneurs vides étalé sur plusieurs mois voire sur quelques années mais d'un achat massif et ponctuel. Ainsi, la datation de la structure augustéenne et l'étude du mobilier amphorique accompagnant ces amph. de Tarraconaise permettentelles de saisir un instantané assez fiable des produits disponibles à la vente juste après le changement d'ère. On remarque facilement la proportion inégale des deux premiers types; les Pasc. 1 sont deux fois plus nombreuses, ce sont elles qui sont d'ailleurs utilisées de manière préférentielle pour les deux alignements de têtes d'amphores. Seuls trois cols de Dr. 2/4, dont un retrouvé en place en 1992 ont été utilisés. Peut-être faut-il expliquer cette situation par la chronologie du dépôt, à une période pendant laquelle les Dr. 2/4 sont produites et diffusées en quantité moins importante que les Pasc. 1. Enfin, aucune amph. Gauloise n'est présente : rappelons que la production aspiranaise voisine de Pasc. 1, Gauloise 7 et 9 ne commence qu'à l'extrême fin de la période augustéenne (Laubenheimer 1985, p. 167-173), soit environ quelques années après la mise en place de la fosse de Sept-Fonts.

b. La place des amphores vinaires tarraconaises en Biterrois nord-oriental.

Les résultats quantitatifs obtenus par les prospections de surface¹² sur les habitats ruraux du Biterrois nord-

¹⁰ Voir dans ce sens la remarque de M. Corsi-Sciallano et B. Liou 1985, p. 165, pour qui le *terminus ante quem* des épaves à chargement de Dr. 2/4 de Tarraconaise peut être fixé aux années 40/50, voire 60. A Lunel-Viel, Cl. Raynaud note très justement que sur ce site, créé vers le milieu du l^{er} s. apr. J.-C., «le modeste contingent d'amph. espagnoles (Dr. 2/4, 7-11 et 8) correspond à une queue de diffusion. Il n'y a d'ailleurs aucune Pascual 1» (Raynaud 1990, p. 297).

¹¹ Les habitats ruraux du Biterrois nord-oriental livrent tous des fr. –nous ne prenons en compte que les lèvres, anses et fonds– de Gauloise 4 et à moins qu'il ne s'agisse, dans un but utilitaire, d'une récupération de conteneurs réformés provenant des officines locales, ce qui nous semble très improbable, cette observation nous conduit tout naturellement à prendre en considération l'importance du débouché local pour la viticulture biterroise (Mauné 1996a, t. 1, p. 347-358 et 368-376 et Mauné à par.).

¹² Si les programmes pluriannuels de prospection/inventaire menés depuis plus de 10 ans en Languedoc-Roussillon ont comme finalité l'enregistrement et la protection patrimoniale des sites archéologiques, les deux programmes quadriennaux mis en place en Biterrois nord-oriental ont eu également un objectif scientifique, notamment à travers l'inventaire systématique des artefacts trouvés lors des ramassages de surface (335 sites antiques au 1^{er} juillet 1997). Les références ainsi accumulées depuis 1991 permettent de connaître

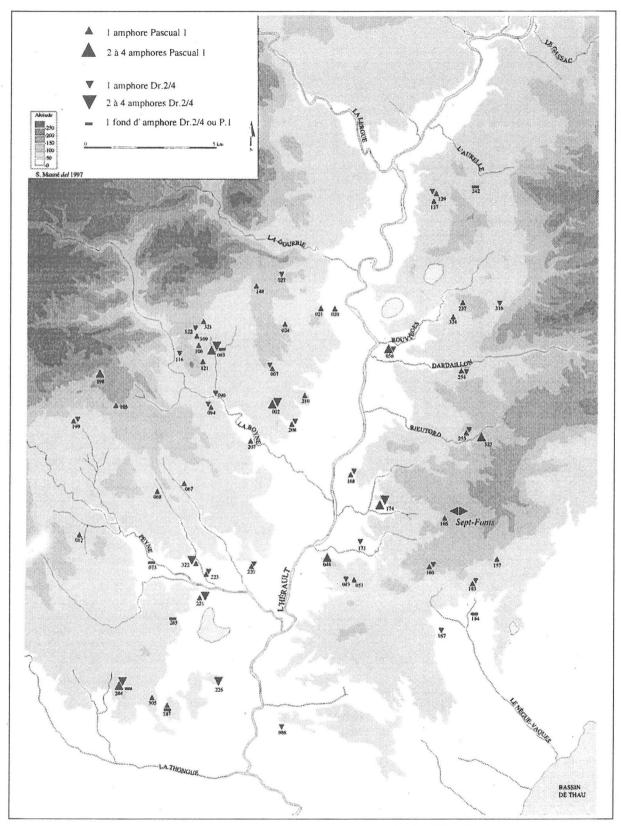


Figure 10 - Carte de répartition des amphores de Tarraconaise Pasc. 1 et Dr. 2/4 en Biterrois nord-oriental.

la fréquence des différentes catégories de céramique présentes sur place, de définir (en complétant ces données par des résultats de fouilles) de nouveaux groupes céramiques et de relever des associations typo-chronologiques précieuses (absence/présence). L'effort a principalement porté sur les amphores (du Premier Age du Fer à l'extrême fin de l'Antiquité) qui constituent de précieux indicateurs commerciaux ainsi que de solides jalons chronologiques (très bonne résistance aux travaux agricoles).

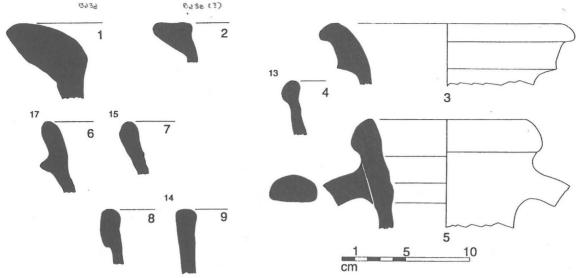


Figure 11 - Dolia et amphores de la fosse augustéenne de Sept-Fonts. 1-2 : dolia ; 3 : Dr. 7-11 de Tarraconaise ; 4, 7 et 9 : Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise ; 5 et 8 : amphores indéterminées ; 6 : Dr. 28 (éch. 1/3).

oriental montrent que les importations de ce type d'amphore 13 sur les habitats ruraux sont quantitativement "peu importantes" si l'on en reste aux chiffres : 57 Pasc. 1, 41 Dr. 2/4 et 8 indéterminées (106 amphores). Nous n'avons cependant enregistré que les lèvres, anses et fonds ; plus d'une vingtaine de sites ont en effet livré des fragments caractéristiques d'amphores de Tarraconaise 14. Par ailleurs, cette observation quantitative (importations peu importantes) se base sur la comparaison avec les arrivées massives de Dr. 1a. qui, il faut le rappeler, sont diffusées entre -140/-130 et le milieu du ler s. av. J.-C. à un moment où nous n'avons aucune trace d'une viticulture locale en Biterrois. Les établissements ruraux occupés dans la première moitié du ler s. av. J.-C. livrent tous au moins plusieurs lèvres et plusieurs anses de Dr. 1a. Au début du ler s. apr. J.-C., il est probable, au vu de la chute des importations vinaires italiques (à partir de la deuxième moitié du ler s. av., sur ces questions, voir Tchernia 1986, chap. 3 et 4), qu'un certain nombre de domaines aient pu disposer de petits vignobles destinés à l'autoconsommation. On doit néanmoins pondérer cette observation par la durée prise en compte -presque un siècle pour les Dr. 1 italiques, environ un demi-siècle pour les amphores de Tarraconaise- et noter que le volume de vin contenu dans une Dr. 2/4 ou une Pasc. 1 est plus important que celui disponible avec une Dr. 1a ou même 1b15

Plus qu'en termes de quantité et de comparaison, on doit garder à l'esprit que ces chiffres sont issus de

prospections de surface et ne constituent donc qu'une sorte "d'image planimétrique" de la réalité. Ces 106 amph. ne sont qu'un minima et l'exemple de Sept-Fonts (54 amph.), bien que particulier, montre les perspectives offertes par les fouilles qui se mettront en place dans les années qui viennent. C'est donc en terme d'absence/présence qu'il faut raisonner. 57 sites ont livré des restes de Pasc. 1 et de Dr. 2/4 ; toute la difficulté est de savoir si cela représente ou pas une part importante des sites occupés entre -40 et +50, période qui correspond, en gros, à la durée des importations d'amph. vinaires de Tarraconaise en Biterrois. Sur ces 57 sites, 40 sont occupés durant la seconde moitié du l^{er} s. av. et après et 17 occupés (et fondés) pendant la première moitié du l^{er} s. apr. J.-C. et après. A l'extrême fin du ler s. av., un peu plus de 110 sites sont connus, vers +50, ce chiffre est de 177 (avec 68 fondations, chiffre que nous retiendrons). On observe tout de suite que ce sont les établissements occupés durant la seconde moitié du ler s. av. J.-C. et après qui livrent le plus d'amph. de Tarraconaise : environ 35 % d'entre eux ont fourni ce type de conteneur (ils représentent plus de 70 % des 57 sites de la carte de répartition, Fig. 10). Pour le demi-siècle postérieur, parmi les 68 nouveaux sites, seuls 17 d'entre eux livrent des Pasc. 1 et/ou Dr. 2/4 (23 %). Que peut-on faire de ces chiffres ? Pas grand chose car comment être sûr que les arrivées d'amph. sur les sites existant avant le changement d'ère ne sont pas postérieures à cette date ? Il faut, je pense, faire intervenir ici les acquis et hypothèses

Nous avons très soigneusement examiné l'ensemble du mobilier provenant de nos prospections afin de ne pas inclure dans ces inventaires d'éventuelles productions sud-gauloises et italiennes. Pour ces dernières, on se reportera à Hesnard et *alii* 1988, p. 47-56 avec description des pâtes (pompéiennes et autres) ; pour les Pasc. 1 et Dr. 2/4 fabriquées en Narbonnaise, voir Laubenheimer 1985, p. 312-318 et en dernier lieu Olive, Pezin 1997. En ce qui concerne les Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise, on se reportera à Pascual 1977 et au résumé de Corsi-Sciallano, Liou 1985, p. 14-15.

Une autre remarque concerne l'absence chronique d'estampille (1 seul ex. aux Demoiselles-Ouest à Tourbes (site TOU 002, n° 284 sur la carte de répartition) et marque IVLI THEOPHIL à Aspiran (Berger 1990, p. 196)) dans ce secteur du Biterrois. Est-ce dû à un problème de courant commercial, de chronologie ? Il est bien difficile, dans l'état actuel des recherches, de proposer une explication. L'examen des inventaires publiés concernant le Languedoc occidental et la région de Montpellier (Lamour, Mayet 1980 et 1981) confirme cette impression de rareté puisque sur 228 marques, les auteurs n'ont pu relever que 7 marques sur Pasc. 1 et 8 marques sur Dr. 2/4 (+ 2 autres probables pour ce dernier type) de Tarraconaise...

¹⁵ Environ 26 | pour une Dr. 2/4, 19 | pour une Dr. 1a et 23,3 | pour une Dr. 1b.

actuelles concernant d'une part la production vinicole biterroise et d'autre part la production des premières amph, vinaires locales à la fin de la période augustéenne (voir supra) et considérer -et c'est ici la fouille de Sept-Fonts qui vient valider ces observations- que l'essentiel des importations issues de Tarraconaise doit se placer dans les 40 premières années du Haut-Empire, soit entre -30 et +10. Dans ce cas, on peut proposer qu'au moins un tiers des établissements ruraux occupés à cette période a reçu et consommé, à un moment ou à un autre, du vin du nord-est de l'Espagne. Rappelons que cette proposition constitue un minima puisque nous n'avons pris en compte que les établissements ayant livré des anses, fonds et lèvres de Dr. 2/4 et Pasc. 1.

On dispose à présent d'une première carte de distribution des amph. de Tarraconaise en Biterrois 16 et bien que la micro-région traitée ici ne constitue qu'un quart de l'ensemble du territoire de la cité de Béziers, les observations que nous avons pu faire ailleurs, notamment sur les sites de la vallée du Libron ou sur ceux de la moyenne vallée de l'Orb, confirment que ces conteneurs ont été relativement bien diffusés dans cette partie de la province. Il faudrait à présent pouvoir disposer d'ensembles provenant de fouilles urbaines (consommation et stockage pour la vente) pour mieux saisir la dynamique de ces importations et la place exacte des Pasc. 1 et des Dr. 2/4 dans le faciès commercial biterrois. L'intérêt de cet inventaire est également de confirmer la validité du rapport entre Dr. 2/4 et Pasc. 1 de Sept-Fonts, ces dernières étant les plus nombreuses. Il y a peut-être là une explication chronologique à rechercher puisque l'on estime que si les deux types sont contemporains dans la deuxième moitié de la période augustéenne, seule la Dr. 2/4 continue d'être exportée après les années 15/20. Ainsi, la représentation minoritaire de ce type de vaisseau sur les sites prospectés pourrait être mise en relation avec le développement quantitatif du vignoble local (autoconsommation sans conteneur amphorique ?) dont l'atelier de Dourbie à Aspiran constitue un jalon essentiel à partir de la fin de la période augustéenne (en dernier lieu, Mauné à par.). Cette observation peut avoir son importance lorsque l'on sait que cet atelier produira en premier lieu des Pasc. 1. F. Laubenheimer a récemment observé que les Dr. 2/4 qui prennent progressivement le relais des Pasc. 1 n'atteignent que très peu la Gaule du Sud (Laubenheimer 1990, p. 114). Les chiffres fournis par la fouille de Sept-Fonts pourraient ainsi marquer, au moment où les exportations italiques vers la Gaule sont très réduites (Tchernia 1980 et 1986) et où le vignoble sud-gaulois ne fait que démarrer (Laubenheimer 1985, p. 385-386 et 405-406) le pic des exportations tarraconaises vers cette partie de la Narbonnaise. Néanmoins, il demeure bien délicat de qualifier et de quantifier ces importations, en l'absence d'ensemble clos d'époque augustéenne et de la première moitié du ler s. apr. J.-C. et donc de pourcentage...

Inventaire des lèvres, anses et fonds attribuables aux types Pasc. 1 et Dr. 2/4 en Biterrois nord-oriental1 '

- Sites 18 ayant livré une lèvre ou une ou deux anses d'amphore Pasc. 1 (réprésentant un ind.): ADI 007-007, ALI 005-012, ASP 003-020, ASP 004-021, ASP 007-024, AUM 017-051, CAU 002-067, CAU 003-068, FON 009-094, FON 021-106, FON 024-109, FON 036-121, FON 064-321, LIC 001-148, LPO 002-129, LPO 010-137, MON 003-157, MON 006-160, MON 012-166, MON 014-168, MON 029-183, NEF 001-195, NEF 005-199, NIZ 002-207, PAU 001-208, PAU 003-210, PEZ 003-220, PEZ 004-221, PEZ 006-223, PEZ 035-322, PLA 003-237, PLA 005-324, SPA 005-254, SPA 006-255, TOU 005-287, VAL 001-305 (total de 37 ind.).

- Sites ayant livré plus de deux anses et/ou plusieurs lèvres de Pasc. 1 (NMI entre parenthèses)

ADI 002-2 : 8 anses et 3 lèvres de P1 (4). AUM 010-44 : 4 anses de P1 (2). BEL 001-56: 3 anses de P1 (2).

FON 008-93: 4 anses de P1 (2).

MON 020-174: 8 anses et 4 lèvres de P1 (4).

NEF 004-198 : 2 lèvres de P1 (2). SPA 035-323 : 3 lèvres et 1 anse de P1 (2). TOU 002-284: 3 anses et 1 lèvre de P1(2). (total de 20 ind.).

Dressel 2-4 (41)
Sites ayant livré une lèvre ou une ou deux anses d'amph. Dr. 2/4: ADI 007-007, ASP 010-027, AUM 009-043, BEL 001-056, FLO 002-086, FON 005-090, FON 009-094, FON 031-116, FON 037-122, LPO 002-129, MON 006-160, MON 013-167, MON 014-168, MON 017-171, MON 029-183, NEF 005-199, PAU 001-208, PEZ 003-220, PEZ 006-223, SPA 005-254, SPA 006-255, VEN 007-316 (total de 22 ind.).

¹⁶ Les principales cartes de répartition dressées ces quinze dernières années (Roman 1983, Tchernia 1986, carte 8, Laubenheimer 1989, p. 112, Bergé 1990, p. 139 (Pasc. 1 uniquement), Sillières 1993, p. 239, fig. 39) montrent une forte diffusion de la Pasc. 1 sur l'axe Narbonne/Bordeaux et une diffusion moyenne de la Dr. 2/4 sur le littoral sud-gaulois. L'intérêt de nos comptages est de montrer qu'une enquête micro-régionale exhaustive est à même de compléter utilement ce type de document qui, même s'il rend effectivement compte des principaux courants commerciaux, constitue également une carte de répartition des travaux effectués sur tel ou tel type de mobilier. L'enquête devra de toute manière être élargie au Lodévois et au sud du Massif central afin de déterminer si l'axe nord/sud formé par la vallée de l'Hérault était ou pas -et jusqu'où- une voie commerciale importante pour les amph. vinaires de

¹⁷ Le comptage des ind. a été effectué suivant les normes prescrites par F. Laubenheimer, dans Traiter le matériel amphorique, Formation proposée par l'AFAN, Nîmes, 1994, dactylographié, 55 p. Ce document fait le point sur l'ensemble des données disponibles sur ce sujet. Nous n'avons pas individualisé les exemplaires par leur pâte (NMI optimal) : ainsi, 3 anses de Pasc. 1 ont été comptées comme 2 amph. même si leur pâte montre que nous avons à faire à 3 ind. différents. Les chiffres que nous livrons sont donc de véritables minima. Ces comptages ont été effectués en 1995 au dépôt associatif du Club Archéologique de Montagnac-Pézenas qui accueille l'essentiel du mobilier provenant des fouilles et prospections réalisées dans la moyenne vallée de l'Hérault depuis quinze ans. Ils ont été complétés à l'occasion de la préparation de ce manuscrit (campagnes de prospection 1996 et 1997). Les limites de l'enquête correspondent, au nord à la rivière Dourbie et au ruisseau de Gassac ; au sud, à la rive gauche de la Thongue et aux derniers reliefs de la terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier ; à l'est, à cette même garrigue ; à l'ouest, au piémont de Cabrières et à la commune de Roujan (exclue).

¹⁸ La numérotation présentée ici correspond à celle du catalogue des sites antiques du Biterrois nord-oriental (Mauné 1996). Le premier nº correspond au nº du site dans sa commune, le second à son nº sur la carte générale des sites du Biterrois nord-oriental ; soit de 1 à 320 pour les sites enregistrés avant mai 1996 et de 321 à n pour les sites découverts depuis cette date.

- Sites ayant livré plus de deux anses et/ou plusieurs lèvres de Dr. 2/4 :

de Dr. 2/4: ADI 002-2: 4 anses et 5 lèvres de Dr. 2/4 (5) FON 008-093: 5 anses et 1 lèvre de Dr. 2/4 (3). MON 020-174: 2 anses et 3 lèvres de Dr. 2/4 (3).

PEZ 004-221 : 2 lèvres de Dr. 2/4 (2). PEZ 029-226 : 2 lèvres de Dr. 2/4 (2). PEZ 035-322 : 2 lèvres de Dr. 2/4 (2).

TOU 002-284 : 1 anse et 2 lèvres de Dr. 2/4 (2).

(total de 19 ind.).

CAU 008-073, FON 008-093, MON 030-184, POP 004-242, TOU 002-284 (timbré), TOU 003-285, TOU 005-287 (2). (total de 8 ind.).

c. Les autres amphores (Fig. 11).

L'examen du lot de fr. d'amph. montre une domination presque totale des Pasc. 1 et Dr. 2/4 tarraconaises auxquelles il faut ajouter une Dr. 7-11 à saumure, de même origine. Seules une anse de Dr. 20, une possible lèvre de Dr. 12, une Dr. 28 ou assimilée 19, une lèvre d'amph. en bandeau vertical dont on retrouve des parallèles sur le camp augustéen de Dangstetten (par ex. fosse 134, no 13, p. 270 et fosse 479, no 13, p. 399) et une lèvre d'amph. indéterminée (pâte calcaire savonneuse beige sans dégraissant) constituent un apport autre que tarraconais (Fig. 11, nos 3, 5, 6 et 8 et non ill.). Il faut signaler l'absence des Dr. 2/4 italiennes qui marquent dans la deuxième moitié du ler s. av. J.-C. la fin des arrivées de vins italiens (Tchernia 1986, p. 135). Quelques ex. (origine pompéienne vraisemblable) ont pu être reconnus sur l'oppidum d'Aumes et dans le secteur de Fontès mais en quantité assez peu importante. On notera également l'absence, à Sept-Fonts, d'amph. italiques tardives (Dr. 1c et surtout 1b) présentes à cette époque à Lattes (en dernier lieu, Fiches 1994) ou au Marduel (Py et alii 1986, p. 57 et fig. 54) et pourtant assez bien répandues en Biterrois. Cette simple constatation ne résulte pas simplement d'un approvisionnement différent mais du problème, déjà soulevé, sur les sites occupés de manière longue et continue, du poids statistique important du mobilier résiduel. Il est possible qu'au tout début du Ier s. apr. J.-C., les Dr. 2/4 et Pasc. 1 de Tarraconaise aient été les seules amph. disponibles en quantité importante sur le marché biterrois, ce qui expliquerait le choix de ces modèles pour la mise en place de la structure décrite par Siculus Flaccus. Même si les Dr. 1b ou 1c italiennes ou espagnoles, les Dr. 2/4 italiennes et les Haltern 70 de Bétique étaient distribuées en Biterrois, ces arrivées

étaient vraisemblablement peu nombreuses, voire ponctuelles. On peut également remarquer que pour ce type d'utilisation spécifique, les premières amph. à fond plat (Gauloise 1 et amph. de Marseille) n'auraient pas été utilisables en raison de la hauteur réduite de leur col et donc de la difficulté qu'il y aurait eu à les décapiter. D'un point de vue global, il faut souligner que la presque totalité des amph. d'époque augustéenne de Sept-Fonts a une origine espagnole. Il ne serait pas pertinent ici de traiter du contenu de ces amphores puisque nous sommes en présence d'un site particulier ; on doit toutefois souligner la grande rareté des amphores à saumure de type Dr. 7-11 en Biterrois nord-oriental (moins d'une dizaine d'ex.) ; quant à la Dr. 12, un seul autre ex. est connu sur un site occupé entre le début du Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ; les Dr. 20a et b à huile (6 ex.) sont également peu nombreuses (Mauné 1996a, t. 1, p. 342-346). Enfin, mise à part la Dr. 28 pour laquelle nous disposons de quelques ex. (voir note), les autres amphores sont des unicus. Ces observations montrent l'importance du travail qui reste à accomplir et les nombreuses questions relatives à la consommation de produits de base importés, en contexte rural²⁰.

3. La céramique non tournée.

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur la part exacte de la cér. non tournée, on ne développera pas son étude de manière très poussée. Les formes présentent à Sept-Fonts sont constituées en grande partie (75 %) par des urnes à bord déversé et à panse ovoïde (Fig. 13, nos 22 à 30, 32 à 34 et 36-37) dont quelquesunes portent un décor au peigne. Assez abondant sur les sites ruraux occupés au IIe et/ou au Ier s. av. J.-C... ce récipient était vraisemblablement destiné à la cuisson mais également au stockage culinaire. Les autres individus se répartissent entre couvercles, jattes et coupes (Fig. 13, nos 31, 35, 38 à 40) et restent sous représentés ; peut-être faut-il mettre en avant, pour expliquer ce phénomène également perceptible par les résultats des prospections, la concurrence des cér. fines et communes tournées. Malgré une pâte assez grossière et la présence d'un dégraissant abondant, la cér. non tournée se caractérise par sa finesse relative et le soin apporté au façonnage des lèvres ; il est d'ailleurs probable qu'un certain nombre d'ex. aient été terminés au tour lent. Cette catégorie continue à être produite pendant tout le Haut-Empire mais ne se

Sur cette amph., proche du modèle Oberaden 74, on se reportera à la monographie de l'épave claudienne de Port-Vendres II (Colls et *alii* 1977, p. 43-47) et également, bien que la morphologie des lèvres soit un peu différente, aux articles plus récents de B. Dangréaux et A. Desbat sur les amph. flaviennes du Bas-de-Loyasse à Lyon (Dangréaux, Desbat 1988, p. 145), de Genin et *alii* sur celles de l'atelier de La Muette toujours à Lyon (Genin et *alii* 1996, p. 111) et de B. Liou et C. Domergue sur l'épave augustéenne tardive de Sud-Lavezzi 2 (Liou, Domergue 1991, p. 29-38). Voir également Brun et *alii* 1993, p. 220-222 (mais sous l'appellation Gauloise 2 alors que la nº 9, Fig. 152 semble plutôt correspondre à une Dr. 28) et Olive, Pezin 1997 qui postulent pour une production de ce type en Roussillon (mais sous l'appellation Dr. 28 alors qu'il s'agit plutôt de Gauloise 2). A l'examen de ces publications (et aussi Roman 1983, p. 242-243), on observe qu'il y a parfois une petite difficulté à séparer deux types d'amphores différents : la Gauloise 2 à lèvre à double inflexion externe et bord droit épais et la Dr. 28 à lèvre évasée en poulie. En Biterrois nord-oriental, ce type d'amph. (Dr. 28) est connu sur deux sites ruraux occupés à la période augustéenne : Fontcouverte à Fontès (1 ex. dans une couche de remblais du dernier tiers du l^{er} s. av. J.-C.) et Le Pigeonnier à Roujan (1 ex. en prospection). Plus au sud, dans la basse vallée de l'Hérault, des prospections récentes sur le site de la Monédière (Bessan) ont permis de ramasser 2 lèvres de Dr. 28. Pour les 5 ex. dont nous disposons, les pâtes sont toutes similaires ; elles sont de couleur beige/rose, et contiennent un très fin dégraissant sableux. En l'absence d'analyse chimique, l'origine géographique de ces conteneurs n'a pu être définie (Tarraconaise, Bétique, axe rhodanien ou littoral sud-gaulois ?) même si la piste espagnole paraît être la plus convaincante.

²⁰ L'une d'elles pourrait concerner la pertinence des saumures et de l'huile d'olive comme indicateurs de romanisation...

Catégorie/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
Cér. non tournée	120	25	6		151	25	14,60 %
Cér. commune italique	1	2	2		5	2	1,10 %
Cér. à vernis rouge pompéien	1	4			5	4	2,20 %
Mortiers		5			5	5	2,90 %
Cér. commune à cuisson réductrice	84	25	11	1	121	25	14,60 %
dont pâte sableuse à micro-sillons	54	16	4	1	75		
dont pâte savonneuse	30	6	7		43		
Autres	10	3	2		15		
Cér. commune à pâte claire	636	69	26	30	761	69	40,30 %
dont pâte sableuse fine	6	3	0	0	9		
dont pâte calcaire	630	66	26	30	752		
Sigillée italique	25	11	8		44	11	6,40 %
Cér. fine engobée rouge	9	8	2		19	8	4,60 %
Cér. fine engobée blanc	2	3	1		6	3	1,75 %
Cér. à parois fines	49	19	10		78	19	11,00 %
Totaux	1657	265	105	31	2089	171	100 %

Figure 12 - Tableau de comptage des céramiques fines et communes augustéennes.

retrouve, après la première moitié du l^{er} s, qu'en très faible quantité sur les sites consommateurs²¹.

4. La céramique commune italique et la céramique à vernis rouge pompéien.

Représentant respectivement pour ces deux catégories, 2 et 4 ind., ces 6 récipients témoignent de la place peu importante occupée par ces vases culinaires importés. Les formes présentes à Sept-Fonts sont toutes à usage culinaire : *patina* de type Goud. 6c pour la commune italique ; plats de type Goud. 13 et 4, *patina* Goud. 6c pour la cér. à vernis rouge pompéien (Fig. 13, nº 12 et non ill. ; nºs 19 à 21).

Cette prééminence des formes culinaires basses a également pu être observée sur les habitats ruraux et les *oppida* occupés au I^{er} s. av. J.-C. Elles ont d'ailleurs fait l'objet de copies en céramique non tournée et en céramique commune réductrice (voir *infra*). Les couvercles sont très peu nombreux bien qu'ils soient certainement associés à l'utilisation des *patinæ*. Quant aux mortiers, absents du lot pour des raisons de chronologie, ils sont bien attestés avant le milieu du I^{er} s. av. La fouille récente de trois habitats ruraux de la première moitié du I^{er} s. av., effectuée lors de l'opération gazoduc "Artère du Midi", a par exemple permis d'en recueillir une petite dizaine d'exemplaires.

5. La céramique commune à cuisson réductrice.

A l'intérieur de cette catégorie, il faut distinguer plusieurs groupes aisément individualisables par leur pâte. Le premier (un peu plus de 60 % de la com. réductrice) est constitué d'un lot très homogène de cér. à pâte rouge/brun très cuite et à épiderme noir ; le haut des récipients est poli tandis que les fonds et parties inférieures sont rugueux et présentent des microsillons caractéristiques d'une vaisselle culinaire réfractaire tournée. Les restes de deux exemplaires ont également été trouvés dans les niveaux supérieurs remaniés

(Fig. 13, nos 2 et 3). C'est la première fois que nous isolons ce groupe en Biterrois nord-oriental et sa relative abondance permet de disposer d'un premier cataloque de formes. Il doit s'agir d'une production régionale et/ou micro-régionale; en effet, outre des individus reprenant la forme des urnes à lèvre déversée en cér. non tournée (10 ex., Fig. 13, nos 1, 7 à 11 et 13 et non ill.), on constate la présence de deux imitations de la patina 6c d'origine italique (Fig. 13, nos 4 et 5), de 4 couvercles (Fig. 13, nos 15 à 18) et d'une jatte (Fig. 13, nº 6).

Cette céramique, classée auparavant dans le vaste groupe des communes réductrices à pâte sableuse fine, se retrouve sur une quinzaine d'habitats ruraux, tous occupés à la période augustéenne ; de fait, elle constitue un fossile directeur intéressant. Enfin, sa typologie, qui emprunte à la tradition protohistorique les urnes à lèvre déversée et aux importations italiques les plats à cuire, offre un bon exemple de tradition/assimilation. Il est possible que ce groupe se soit rapidement substitué aux productions modelées pour la préparation culinaire. Sa typologie, partiellement italienne, peut expliquer la faible diffusion des cér. com. italiques et vernis rouge pompéien en Biterrois nord-oriental, à la période augustéenne.

Le deuxième groupe correspond à un petit lot de cér. à pâte grise savonneuse dont la présence a déjà été notée en Languedoc oriental et dans la moyenne vallée du Rhône²² et dont la chronologie s'étend des années -20 au II^e s. Les six ex., très fragmentés, se répartissent entre deux assiettes (Fig. 14, n° 45 et non ill.), une probable jatte (Fig. 14, n° 47), un bol et deux cruches (la présence de deux fonds annulaires plaide en faveur de cruches plutôt que d'urnes). D'une manière générale, ce type de céramique semble très peu diffusé en Biterrois mais cet état de fait vient peut-être de sa fragilité relative et de la difficulté qu'il y a, sauf pour des fragments de bords, de l'identifier formellement.

Les deux autres groupes sont quantitativement très réduits et leur présence est presque anecdotique. Une lèvre de coupe à pâte sableuse fine grise (Fig. 14, n° 46), une lèvre de cruche à col large et lèvre en bandeau (Fig. 14, n° 44) et une partie supérieure complète de cruche de type Goud. 1. à pâte kaolinitique (non ill.). C. Batigne et A. Desbat ont récemment proposé d'identifier la cruche Goud. 1 à bec tréflé comme une bouilloire (Batigne, Desbat 1996), principalement à cause de la présence presque systématique d'un

²¹ Si on note l'omniprésence de cér. non tournée sur les habitats ruraux durant toute l'Antiquité, il convient de nuancer cette observation, d'abord parce que son pourcentage est souvent très bas, voire anodin, ensuite parce qu'il est clair que la céramique non tournée évolue, tant du point de vue technologique que typologique. Ainsi, le mobilier présent par ex. à la Combe de Fignols (Péret, Olive 1989, p. 232), représentant 2,7 % des fr. de cér., est proche des urnes et jattes basses du l^{er} s. av. J.-C. mais ne comporte pas de décor au peigne. De plus, son épiderme a été soigneusement poli. Voir également le petit lot de cér. non tournée (5 %) fourni par un dépotoir de la première moitié du II^e s. fouillé sur la *villa* de Saint-Bézard à Aspiran (Genty, Mauné, à par.). A partir du III^e s., le répertoire change, la provenance aussi, voir la notice de Cl. Raynaud dans Py 1993, p. 331 (CNT-ROL).

²² Voir la notice de J.-C. Meffre dans Py 1993, p. 459-460.

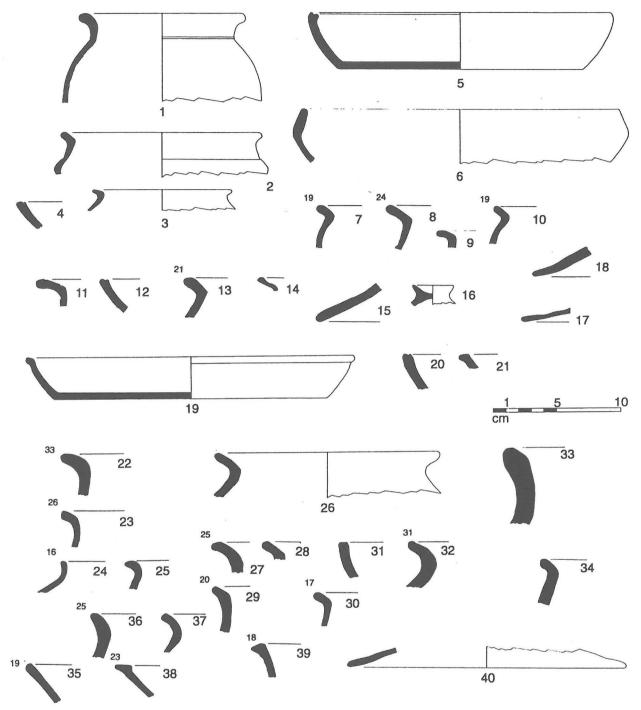


Figure 13 - Céramique commune réductrice à microsillons (1 à 11, 13 à 18), céramique commune italique (12), céramique à vernis rouge pompéien (19 à 21) et céramique non tournée (22 à 40)(éch. 1/3).

dépôt blanchâtre caractéristique de l'ébullition d'une eau riche en calcaire. L'exemplaire de Sept-Fonts présente également des traces de ce type. Ces deux ind. peuvent signaler le début des premières arrivées des productions kaolinitiques de la vallée du Rhône (atelier de Dieulefit, Drôme) qui commencent à être fabriquées à l'époque augustéenne (Goudineau 1977). Cependant, ils peuvent également provenir de La Graufesenque où une production de ce type est également attestée à la fin du l^{er} s. av. J.-C. (Batigne, Desbat 1996, p. 384). Quoi qu'il en soit, ce type de céramique est peu attesté en Biterrois et il faudra attendre le IIIe s. pour en

observer des quantités importantes (urnes et marmites principalement) au sein du vaisselier culinaire.

6. Les mortiers.

Représentés par cinq ind. à pâte calcaire beige, les mortiers peuvent se répartir en deux groupes. Le premier (Fig. 14, nos 39 et 40) réunit deux ex. à lèvres en poulie légèrement évasées. Ce type de mortier a été reconnu sur une dizaine de sites du Biterrois nordoriental, tous occupés à la période augustéenne et semble constituer un groupe homogène, probablement dérivé (copies régionales?) des mortiers italiques de la

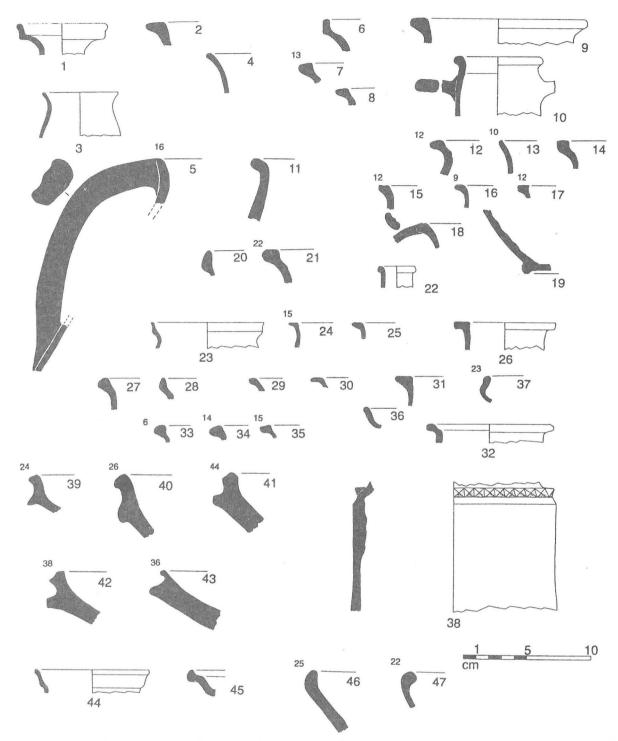


Figure 14 - Céramique commune oxydante ou à pâte claire (1 à 38), mortiers (39 à 43), céramique à pâte kaolinitique (44), céramique à pâte grise savonneuse (45 et 47) et céramique commune réductrice à pâte sableuse (46)(éch. 1/3).

dernière génération. Il est possible que ces exemplaires proviennent de l'atelier de Corneilhan où une production de cér. commune est connue (Laubenheimer 1985, p. 174-180)²³. Le second groupe (Fig. 14, n^{os} 41 à 43) rassemble trois individus à vasque plus évasée et à bord à gorge latérale dont la morphologie

n'est pas sans rappeler le type 17a défini par M. Py dans la série des céramiques à pâte claire récente (Py 1993, p. 240). Il s'agit d'un type ancien, daté du I^{er} s. av. J.-C. En Biterrois nord-oriental, ces trois individus constituent, dans l'état actuel des recherches, les seuls exemplaires que nous connaissons ...

²³ G. Fedière conserve dans sa collection un profil presque complet et vitrifié de mortier ainsi que 3 ex. trouvés sur l'emplacement d'un four de l'officine de la Crouzette.

7. La céramique commune oxydante ou à pâte claire.

Avec plus de 40 % des cér. com. et fines (Fig. 12), c'est le groupe le mieux représenté (Fig. 14, nos 1 à 32 et 38 et Fig. 15, nos 1 à 23). Globalement, on note une bonne homogénéité des ind. au niveau de la pâte ; celle-ci est bien épurée, serrée et ne contient pas de dégraissant visible à l'œil nu. La couleur de la pâte varie du beige pâle au rosé et à l'orange pâle sans qu'il soit possible de déterminer si ces variations indiquent plusieurs ateliers, ce qui est toutefois plausible au vu du grand nombre d'exemplaires. Les différents types de récipients confirment une utilisation pour le service de table et la consommation. La presque totalité du lot est constituée de cruches, malheureusement très fragmentées. Du point de vue typologique, on note une grande diversité même si la rareté des cols et embouchures étroits semble constituer l'une de ses caractéristiques essentielles. Les bords déversés simples et les bords moulurés, pourtant fréquents en contexte augustéen, sont absents ; ceux à bandeau mouluré, à bord épaissi et ceux à gorge intérieure forment l'essentiel du répertoire. On doit également signaler la présence d'au moins deux gobelets (Fig. 14, nos 3 et 4. nº 13 ?) et de quatre formes basses (Fig. 14, nºs 36 et 37; Fig. 15, nos 6 et 23) mais ces ind. représentent seulement 10 % du lot de cér. à pâte claire. D'une manière générale, le mauvais état de conservation ne permet pas de s'assurer de la présence, possible, d'engobe rouge ou blanc. Enfin, il faut isoler une lèvre de couvercle, d'assiette à bord droit et de cruche à bord en petit marli à pâte sableuse fine orangée (non ill.).

8. La céramique à parois fines.

Malgré sa fragilité, cette catégorie est assez bien représentée puisque nous avons pu individualiser 19 gobelets (11 % du total, voir *infra* Fig. 12) répartis en 4 groupes de pâte. Le premier rassemble 6 gobelets à pâte calcaire beige (Fig. 16, n^{os} 4, 11, 13, 16, 17 et non ill. et fonds n^{os} 23-24), le second, 2 gobelets à pâte grise dure (Fig. 16, n^{os} 10 et 15), le troisième, 8 gobelets à

pâte orangée légèrement savonneuse (Fig. 16, nos 1, 5, 6, 9, 12, 14, 18 et 19, une carène, nos 7-8 et fonds. nos 21-22, 25-26) et le quatrième, 3 gobelets à pâte rouge bien cuite (Fig. 16, nos 2-3, 20 et fond no 27). Il y a peu de chose à dire en ce qui concerne ce lot de gobelets à parois fines, les rares formes identifiées (Mayet 14, nº 1; Mayet 2?, nº 10 et Mayet 8c, nº 19) sont courantes au sein des ensembles augustéens ; l'examen des fragments de panse montre l'absence de décor à la barbotine et d'enduit sablé, la plupart des exemplaires sont simplement polis, quelques-uns comportent des quillochis. Les différents groupes de pâte renvoient à des provenances différentes sans qu'il soit possible de préciser leur origine géographique (Italie, Espagne, Gaule ?), voire leur atelier respectif. On peut toutefois proposer une éventuelle provenance italique pour les deux gobelets à pâte grise.

9. La sigillée italique.

Avec 11 ind. (Fig. 12 et 16), cette catégorie représente 5,3 % du total des ind. céramiques et 6,35 % du total des cér. fines et com. Pourcentages assez faibles et que l'on doit mettre en relation avec la rareté de ce type de céramique en Transalpine/Narbonnaise (Fiches 1972, 261, et 1989, 99) où il est vraisemblable que les productions locales d'imitations de campanienne A, B et C ainsi que les cér. à pâtes claires ont occupé la place laissée vacante —elles y ont sans doute une responsabilité importante—par l'arrêt des importations italiennes.

Les individus présents à Sept-Fonts appartiennent aux services lc et II de Haltern (Loeschcke 1909) et se répartissent entre formes ouvertes basses (assiettes Halt. 1, n° 28 et 34) et formes ouvertes hautes (bols, coupelles et coupes à boire, Halt. 7, n° 39, Halt. 8, n° 31, 10, n° 33 et 12, n° 29). Au moins deux des quatre timbres identifiés –*L. Tettius Samia* (radiale), *L. Tittius Caupo*, [Ateius et Ateius Mahe]— désignent Arrezo (Fig. 17) comme provenance principale (Oxé, Comfort 1968); les autres timbres connus en Biterrois nord-oriental confirment cette observation puisqu'ils proviennent également de cette région productrice. Ces impor-

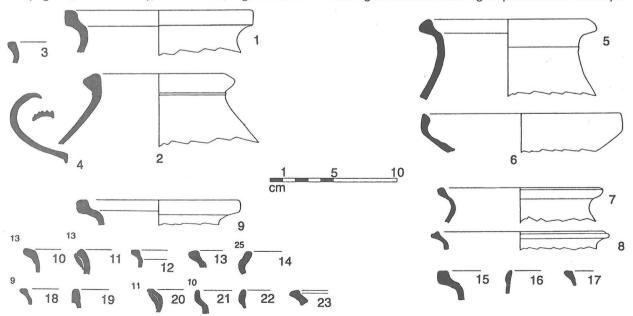
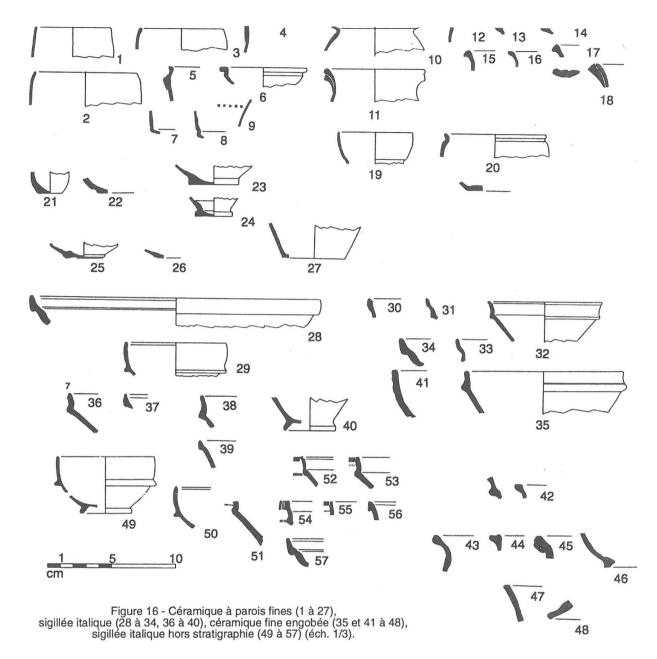


Figure 15 - Céramique commune oxydante ou à pâte claire (1 à 23)(éch. 1/3).



tations marquent la fin de ce courant commercial puisque l'on sait que postérieurement au début du l^{er} s. (après +15), la sigillée italique n'est pratiquement plus diffusée en Narbonnaise comme l'indique la rareté des timbres *in planta pedis* (Fiches 1972, p. 261). Les deux timbres du groupe d'Ateius peuvent provenir d'un atelier lyonnais (Genin et *alii* 1996). Les exemplaires présentés ici offrent un très bon éventail des formes retrouvées en prospection sur les sites occupés à la période

augustéenne; bien qu'assez rares du fait de leur fragilité, les ind. identifiables se réduisent en effet à une dizaine de formes parmi lesquelles les assiettes, bols et coupelles dominent largement²⁴. On note, comme à Sept-Fonts l'absence de calice.

10. La céramique fine engobée.

Dernière catégorie à être abordée, la cér. fine engobée n'est représentée que par 11 ind. qui se répartissent

²⁴ Les sites du secteur de St-Thibéry/Cessero ont livré principalement les formes Halt. 8, 1, 7 et Goud. 6 (Massal, Rigoir 1979, p. 163). On note qu'à Sept-Fonts, les trois première sont présentes. Ailleurs, sur les sites de notre secteur, le catalogue se répartit, la plupart du temps, entre f. Halt. 2, 7, 8/11, 1, Goud. 1, 12 et 43. Les estampilles (radiales ou centrales) sont très peu nombreuses : Umbricius à AUM 017-51, L. Tettius à LPO 010-137, A. Vibius Scrofula à AUM 007-41, C. Sertorius Ocella à MON 013-167, A. Titius Figulus à TOU 010-292 et L. Tittius Caupo à PEZ 004-221. Par ailleurs, les ramassages du GREC (Olive 1984 et Garcia 1993, p. 204) en Lodévois, sur l'agglomération de Peyre-Plantade (12), sur deux sites ruraux et à Saint-Saturnin permettent de disposer des marques suivantes : Xanthius (2 ex.), C. Memmius, Hermiscus A. Sestius, L. Tettius Samia (2 ex.), Cn. Ateius Xanthus, Mar(...?), C. Sentius, A. Vibius Scrofula, Mahetius (2 ex.), Ateius (2) et Rufius (?). Enfin, on notera la découverte récente d'une estampille tardive, in planta pedis, de Cornelius sur le site de la Tude à Cabrières (inédit, rens. N. Houlès).

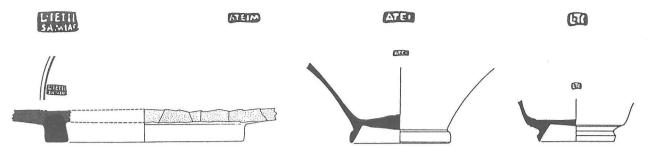


Figure 17 - Estampille sur sigillée italique (éch. 1/1 et 1/2).

entre exemplaires à engobe blanc (Fig. 16, n^{os} 43-46) ou rouge (n^{os} 35, 42 et 47-48), atteignant tout juste 6,4 % du total des cér. fines et com. (Fig. 12). L'examen de leur pâte montre que celle-ci peut être beige pâle ou orangé pâle et que les engobes sont extrêmement fragiles, ce qui pourrait induire qu'un certain nombre d'ind. classés en com. oxydante appartiennent en fait à cette catégorie. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des fr. et formes appartient à des formes à verser ou à boire. A noter la présence d'une forme à boire (Fig. 16, n^o 35) qui n'est pas sans rappeler, de par sa morphologie, les coupelles/coupes tronconiques en sigillée italique (var. Halt. 8).

V. DATATION ET CONCLUSIONS

La datation de cet ensemble s'appuie uniquement sur l'étude céramologique puisque la seule monnaie, un demi-as de Nîmes presque illisible ne suffit pas à préciser la date de mise en place du dépôt. Elle permet cependant de fixer le terminus post quem au début de la période augustéenne. Compte tenu du peu d'ensembles augustéens connus en Narbonnaise occidentale, de possibles comparaisons sont difficiles. Il faut donc raisonner sur les données intrinsèques. La fourchette chronologique retenue se base sur la sig. italique et la cér. à parois fines. Les estampilles de L. Tittius Caupo et L. Tetti Samiae appartiennent au dernier quart du ler s. av., les deux autres (ATEIM et ATEI) sont à placer entre le changement d'ère et la fin du règne d'Auguste. Les formes de sig. appartiennent toutes aux services présents à Haltern (-8/+9), diffusés après l'extrême fin du ler s. av. J.-C. (la f. Halt. 12 calant le dépôt après +1) et confirment le terminus post quem fourni par les deux ATEI. Enfin, il n'y a pas de marque in planta pedis qui caractérise les productions de l'extrême fin de la période augustéenne. En ce qui concerne la cér. à parois fines, les formes reconnues et surtout l'étude des décors et traitements de surface appuient l'hypothèse d'une datation entre +1 et +15. Enfin, il est également possible d'utiliser l'argumentum ex silentio, c'est-à-dire tenir compte des types de céramiques qui ne sont pas représentés et qui fournissent un terminus ante quem. A l'absence déjà soulignée d'amph. Gauloise -rappelons ici la proximité de l'atelier de Dourbie/Saint-Bézard qui commence à produire des Pasc. 1 et des amph. à fond plat entre +10/+20- on doit ajouter celle de la sig. sud-gauloise qui apparaît timidement au début du ler s. (assiettes Drag. 15a1 et 17a par ex.). En conséquence, il semble possible de proposer que la mise en place de la fosse et de son remplissage soit intervenue entre le changement d'ère et les années +10/+15.

On ne reprendra pas ici dans le détail la composition

du dépôt, rappelons que son caractère spécifique n'en fait ni un dépotoir, ni une couche réellement liée à la vie d'un habitat. On doit cependant relever quelques points particuliers. Les données fournies par la fosse augustéenne de Sept-Fonts permettent d'entrevoir le faciès céramique (importations, présence/absence) du Biterrois nord-oriental à la fin de la période augustéenne. Celui-ci se définit d'abord, mais ce n'est pas nouveau du point de vue régional, par une très faible proportion de sigillée italique qui reste pourtant le principal fossile directeur de cette période. Cette constatation corrobore les observations faites sur les établissements ruraux reconnus en prospection. On peut en conclure que la rareté, voire l'absence de sigillée italique sur un site, n'est en rien la preuve de son inexistence durant les quarante premières années du Haut-Empire. Il faut donc accorder une très grande attention aux autres catégories de céramique. Dans cette optique, on doit insister ici sur la part importante de la vaisselle commune à pâte oxydante (ou plutôt pâte claire puisqu'il s'agit ici d'une vaisselle de table). Elle représente en effet plus de 40 % des ind. et montre une grande diversité qui ne permet pas encore l'ébauche d'une typologie des formes à l'échelle micro-régionale. L'un des principaux intérêts de cet ensemble est également d'avoir fourni un lot de cér. commune réductrice culinaire que son aspect et sa solidité rendent faciles à identifier et qui comporte déjà trois formes : pot/urne à cuire à lèvre déversée, couvercle et patina. Cette cér. commune réductrice à microsillons semble correspondre à une production régionale de transition entre la vaisselle en cér. non tournée de tradition indigène et la cér. culinaire italique (copie de patina 6c) ; d'après ce qui a pu être observé sur les sites occupés entre -50 et +50, elle semble être relativement bien diffusée mais jamais en quantité importante, comme si sa diffusion avait été de courte durée. A Sept-Fonts, elle est en tout cas aussi abondante (presque 10 %) que la sigillée et la commune italique réunies et constitue plus de 60 % de la cér. commune réductrice et au moins la moitié des formes réfractaires. D'un point de vue approvisionnement, les seules réflexions argumentées qu'il est possible de faire concernent le mobilier amphorique qui montre indirectement des liens privilégiés avec la péninsule Ibérique et l'absence de conteneurs italiques. Cependant, le caractère spécifique du dépôt peut avoir joué en faveur d'une certaine uniformité. Pour le reste du mobilier, et notamment les cér. à pâte claire, il est difficile de se prononcer mais l'essentiel du lot pourrait provenir d'ateliers régionaux (dont Corneilhan ?) à propos desquels -mis à part pour Sallèles-d'Aude- on reste cependant mal renseigné.

BIBLIOGRAPHIE

Batigne, Desbat 1996 : C. BATIGNE, A. DESBAT, Un type particulier de "cruche" : les bouilloires en céramique d'époque romaine (ler-IIIe siècles), dans S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon, 1996, p. 381-394.

Becker et alii 1987: C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN, J.-P. LASCOUX, Le dépôt d'amphores augustéen de la Favorite à Lyon, dans Figlina, 7, 1987, p. 65-90.

Bergé 1990 : A. BERGÉ, Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-la-Nautique (Aude), dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, IX, 1990, p. 131-201.

Brun et alii 1993: J-P. BRUN, G. CONGÈS, M. PASQUALINI (sous la dir.), Les fouilles de Taradeau, Le Fort, L'Ormeau et Tout-Egau, Suppl. 28 à la RAN, Paris, 1993.

Colls et alii 1977: D. COLLS, R. ÉTIENNE, R. LEQUÉMENT, B. LIOU, F. MAYET, L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude, Archaeonautica, 1, Paris, 1977.

Corsi-Sciallano, Liou 1985: M. CORSI-SCIALLANO, B. LIOU, Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4, Archaeonautica, 5, Paris, 1985.

Dangréaux, Desbat 1988: B. DANGRÉAUX, A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans Gallia, 45, 1987-1988, p. 115-153.

Dressel 1899: H. DRESSEL, Corpus Inscriptiorum Latinarum, XV, 2: Inscriptiones Vrbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum. Partis posterioris fascisulus I, Berlin, 1899.

Fiches 1986: J.-L. FICHES, Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV, 1976-1980, DAF 5, Paris, 1986.

Fiches 1989: J.-L. FICHES, L'oppidum d'Ambrussum et son territoire. La fouille au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault), 1979-1985, Paris, 1989.

Fiches 1994: J.-L. FICHES, en coll. avec A. AUROUX, M. PY, C. SANCHEZ, J.-C. ROUX, Les céramiques d'époque romaine (ler s. av. n. è.-Ile s. de n. è.), dans Exploration de la ville portuaire de Lattes, Lattara 7, Lattes, 1994, p. 333-372.

Fingerlin 1986: G. FINGERLIN, Dangstetten 1, Katalog der Funde (Fundstellen 1 bis 603), Stuttgart 1986, 510 p.

Furger-Gunti 1979: A. FURGER-GUNTI, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I, Die späkeltische und augusteische Zeit*, Basler Beiträge zur Ur-und Frühgerschichte, Bd. 6, Derendingen-Solothurn, 1979, 313 p.

Garcia 1993 : D. GARCIA, Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques, Suppl. 26 à la RAN, Paris, 1993

Gechter 1979: M. GECHTER, Die Anfänge des Niedergermanischen Limes, dans Bonner Jahrbücher, 179, 1979, p. 1-139.

Genin et alii 1996: M. GENIN, A. DESBAT, S. ELAIGNE, C. LAROCHE, B. DANGRÉAUX, Les productions de l'atelier de La Muette, dans A. DESBAT, M. GENIN et J. LASFARGUES (sous la dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1ère partie: Les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 41-191.

Genty 1981: P.-Y. GENTY, Une fosse augustéenne à comblement homogène rue Saint-Laurent à Nîmes. Analyse du mobilier et apports dans le contexte régional, dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 16, 1981, p. 101-113.

Genty, Mauné à par. : P.-Y. GENTY, S. MAUNÉ, Un dépotoir de la première moitié du IIe s. sur la villa de St-Bézard (Aspiran, Hérault), dans Archéologie en Languedoc 1996, 21, à paraître.

Goudineau 1977: Ch. GOUDINEAU, Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison, dans Revue Archéologique de Narbonnaise, X, 1977, p. 153-169.

Hesnard et alii 1988: A. HESNARD, M.-B. CARRE, M. RIVAL, B. DANGRÉAUX, avec la coll. de M. THINON, M. BLAUSTEIN, M. DUMONTIER, L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var), Archaeonautica, 8, Paris 1988.

Lamour, Mayet 1980 : C. LAMOUR, F. MAYET, Glanes amphoriques : I. Région de Béziers et Narbonne, dans Études sur Pézenas et l'Hérault. XI, 1980, 1, p. 3-16.

Lamour, Mayet 1981 : C. LAMOUR, F. MAYET, Glanes amphoriques : II. Régions de Montpellier, Sète, Ensérune, le Cayla (Mailhac), dans Études sur Pézenas et l'Hérault, XII, 1981, 3, p. 3-18.

Laubenheimer 1985: F. LAUBENHEIMER, La production des amphores en Gaule Narbonnaise, Paris, 1985.

Laubenheimer 1989: F. LAUBENHEIMER, Les amphores gauloises sous l'Empire, recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie, dans les Actes du colloque de Sienne, 1986, dans *Anfore romane e storia economica. Un decennio di ricerche*, Ecole Française de Rome, 1989, p. 105-138.

Laubenheimer, Watier 1991 : F. LAUBENHEIMER, B. WATIER, Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux, dans *Aquitania*, IX, 1991, p. 5-40.

Liou, Domergue 1991: B. LIOU, C. DOMERGUE, Le commerce de la Bétique au ler siècle de notre ère. L'épave Sud-Lavezzi 2 (Bonifacio, Corse du Sud), dans *Archaeonautica* 10 (1990), 1991, p. 11-124.

López Mullor 1995 : A. LÓPEZ MULLOR, Nouvelles marques sur amphores provenant du centre producteur de Sant Boi de Llobregat (Barcelone, Espagne), dans S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen, 1995, p. 177-185.

Loeschcke 1909: S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, Mitt. d. Altertums Kommission f., Westphalie, 1909.

Massal, Rigoir 1979 : E. MASSAL, Y et J. RIGOIR, Les DSP à Cessero-Saint-Thibéry (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 159-184.

Mauné 1992: S. MAUNÉ, Le site de Sept-Fonts (St-Pons-de-Mauchiens, Hérault), une limite de propriété augustéenne?, dans *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 1992, 18-2, p. 313-317.

Mauné 1994 : S. MAUNÉ, Les limites de propriétés antiques en Biterrois : l'exemple de Sept-Fonts (St-Pons-de-Mauchiens, Hérault), archéologie et sources textuelles, dans *De la terre au ciel I, Actes des journées internationales (Mars 1993)*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 1994, p. 65-70.

Mauné 1996: S. MAUNÉ, Les campagnes du Bitterois nord-oriental dans l'Antiquité, Ile s. av.-Vle s. apr. J.-C. Peuplement et occupation du sol, économie, pratiques cultuelles et funéraires, Thèse pour le doctorat d'Histoire ancienne, Université de Franche-Comté, 4 vol., 1100 p., inédit.

Mauné à par. : S. MAUNÉ, Les ateliers de potiers d'Aspiran. Nouvelles données et perspectives, dans Le monde des potiers gallo-romains, Actes du colloque international de Sallèles-d'Aude (27 et 28 septembre 1996), à paraître.

Mayet 1975 : F. MAYET, La céramique à parois fines dans la péninsule Ibérique, Paris, 1975.

Miró 1988: J. MIRÓ, La produccion de amforas romanas en Catalunya, un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (siglo I a. C-I d. C.), BAR International Séries, 473, 1988.

Olesti i Vila 1994 : O. OLESTI I VILA, Cadastre, aménagements du territoire et romanisation du Maresme à l'époque républicaine, dans DHA, 20.1, 1994, p. 283-307.

Olive 1984 : Ch. OLIVE, Le bassin de Gignac de la Protohistoire à la fin du Haut-Empire, Mémoire de l'E.H.E.S.S., Toulouse, 1984, inédit.

Olive 1989 : Ch. OLIVE, Une installation de pressurage en Lodévois à Peret et son abandon dans la deuxième moitié du Ilème s. apr. J.-C., dans Documents d'Archéologie Méridionale 12, 1989, p. 223-244.

Olive, Pezin 1997: Ch. OLIVE, A. PEZIN, L'atelier de potier gallo-romain de la Font del Mas à Ponteilla (Pyrénées-Orientales), dans Études Roussillonnaises, XV, 1997, p. 109-118.

Oxé, Comfort 1968: A. OXÉ, H. COMFORT, Corpus vasorum Arretinorum, A catalogue of the signatures, shapes and chronology of italian sigillata, Bonn, 1968.

Pascual-Guasch 1962: R. PASCUAL-GUASCH, Centros de produccion y difusion geografica de un tipo de anfora, dans VII Congreso nacional de Arcqueologia (Barcelone, 1961), Saragosse, 1962, p. 334-345.

Pascual-Guasch 1977: R. PASCUAL-GUASCH, Las anforas de la Layetania, dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Actes du colloque de Rome (27-29 mai 1977), Rome, 1977, p. 47-96.

Py 1978: M. PY, L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978, Suppl. 35 à Gallia, Paris, 1978, 363 p.

Py 1981 : M. PY, Sondages au pied de la Tour Magne (Nîmes, Gard) : note sur un lot de céramique des environs de 16-15 av. J.-C., dans Bulletin de l'École Antique de Nîmes, 16, 1981, p. 91-100.

Py et alii 1986: M. PY, D. LEBEAUPIN et coll., Stratigraphie du Marduel, III, les niveaux des IIe et Ier s. av. n. è. sur le chantier Central, dans Documents d'Archéologie Méridionale, 9, 1986, p. 9-80.

Py 1990: M. PY (dir.), Lattara 3, Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier St-Sauveur, Lattes, 1990.

Py 1993: M. Py (dir.), DICOCER, dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, Lattes, 1993.

Ratti 1997: S. RATTI, Le substrat augustéen dans la Constitution limitum d'Hygin le Gromatique et la datation du traité, dans Dialogues d'Histoire Ancienne, 22/2, 1997, p. 220-238.

Raynaud 1990 : C. RAYNAUD, Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983), Paris, 1990.

Revilla Calvo 1995: REVILLA CALVO, Produccion ceramica, viticultura y propriedad rural en Hispania Tarraconensis (siglos I a.C.-III d.C.), Cuad. de Arq., 8, Barcelona, 1995.

Roman 1983 : Y. ROMAN, De Narbonne à Bordeaux. Un axe économique au ler s. av. J.-C., Lyon, 1983.

Schnurbein 1982: S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*, Münster, Bodenaltertumer Westfalens 19, 1983. Sillières 1993: P. SILLIÈRES, La péninsule Ibérique, dans Ph. LEVEAU, P. SILLIÈRES, J.-P. VALLAT, *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Paris, 1993, p. 201-249.

Tchernia 1986: A. TCHERNIA, Le vin de l'Italie romaine, essai d'histoire économique d'après les amphores, BEFAR 261, Rome, 1986. Tchernia, Zevi 1972: A. TCHERNIA et A. ZEVI, Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, dans Recherches sur les amphores romaines, Rome, 1972, p. 35-67.



Crédits des illustrations

Fig. 1, I. Bermond; Fig. 17, M. Genin; Fig. 2 et 3, S. Mauné et C. Sanchez; autres: S. Mauné.



DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET: Cette étude présente un bel ensemble qui peut poser des questions tant sur sa datation que sur ses implications quant aux amphores.

Nuria NIN : Peux-tu préciser les formes attestées en Campanienne A ?

Stéphane MAUNÉ : Il s'agit de 24 fr. de vraies Campaniennes A (avec une lèvre de Lamb. 27b et deux fonds), et non d'imitations.

Nuria NIN : En excluant les céramiques communes à pâte claire, quels sont les pourcentages pour les céramiques communes non tournées, pour les céramiques communes locales tournées et pour les importations italiques ?

Stéphane MAUNÉ : Sur l'ensemble augustéen, les céramiques communes italiques et à vernis rouge-pompéien atteignent 2,5 % et la céramique non tournée, 20 à 22 % ce qui est, je pense, un maxima.

Armand DESBAT : Peux-tu rappeler le pourcentage des Dressel 1 ?

Stéphane MAUNÉ: La gréco-italique tardive et la Dressel 1 représentent 4,6 % du total. Sur les amphores, cela fait environ 12 %.

Armand DESBAT: C'est très intéressant et c'est un des objets de controverse qui ne touche pas la Narbonnaise par opposition à la Gaule interne. Pour les Campaniennes, je pense qu'on a réussi à faire la démonstration que les importations semblent cesser aux alentours de 50/40 mais il reste le problème des A tardives qui pose à peu près le même problème que pour les Dressel 1. Alors, je sais bien qu'actuellement un des schémas proposés est de concevoir que le midi méditerranéen, attaché à la tradition, continue à vouloir acheter du vernis noir et à boire du vin en amphores italiques alors que tout le reste de la Gaule s'est mis aux produits romains mais je suis difficilement convaincu par ce schéma qui va nous faire croire que Petibonum n'est pas en Bretagne mais en Languedoc.

Stéphane MAUNÉ: Je suis d'accord mais je pense que ce n'est pas un problème d'approches céramologiques mais un problème de la représentativité de ce qui est fouillé en Languedoc par rapport à ce qui est fouillé dans le nord, à savoir qu'on a surtout des niveaux d'agglomérations protohistoriques à occupation longue.

Armand DESBAT: On sait bien qu'à Besançon, les Dressel 1 représentent encore une masse très importante au Ile s. apr. Un des problèmes est qu'il nous manque, justement, suffisamment de contextes en milieu urbain, notamment Narbonne. C'est vrai qu'on aimerait avoir des contextes précoces à Narbonne qui permettraient de voir si, en 40 av., il n'arrive pas de la sigillée mais toujours de la Campanienne, ce qui me surprendrait beaucoup.

Stéphane MAUNÉ: On peut également ajouter, pour le problème des Dressel 1a, ce que Pierre-Yves Genty me disait: en fait, sous le terme "Dressel 1a", il y a sans doute également des Dressel 1-12 et peut-être des choses qui proviennent d'Espagne; et quand, en plus, on enlève les Dressel 1b, finalement, les Dressel 1a sont à revoir bien à la baisse.

Séverine LEMAITRE : Pourrais-tu préciser l'origine des Dressel 2/4 ?

Sthéphane MAUNÉ : Elles sont de Tarraconaise, caractérisées par les paillettes champagne, avec une pâte bien sableuse.

Nuria NIN: Suite à ce que disait Armand par rapport à l'attachement des populations de Narbonnaise aux productions italiques des IIe et Ier s., il faut constater le faible pourcentage des sigillées italiques que l'on rencontre à peu près systématiquement sur l'ensemble des sites (à Aix-en-Provence, dans tous les niveaux augustéens mis au jour, on n'en a pas plus de 2 %). Parallèlement, l'apparition de tous les ateliers de dérivées de céramiques campaniennes (y compris les campaniennes grises), montrent une solide tradition et la difficulté, à un moment donné, d'en changer, d'autant qu'en fait les formes les plus traditionnelles de la campanienne sont très largement reprises dans l'ensemble des répertoires de céramiques communes, les céramiques communes engobées en particulier.

Stéphane MAUNÉ: On en avait un peu parlé hier quand tu me disais que ces faciès étaient très différents entre la vallée du Rhône/la Provence et le Languedoc occidental, et ne parlons pas du Roussillon où les choses sont encore plus proches de l'Espagne. C'est vrai que le Rhône semble être une petite frontière. Dans le sud, on a peu l'habitude d'évoquer les limites entre peuples et cités et c'est vrai qu'on a du mal ou qu'on n'a pas envie de raisonner de cette façon.

Nuria NIÑ: Reste le problème qu'à un moment donné des populations n'ont quasiment pas de service de table! Stéphane MAUNÉ: Ne faut-il pas l'imputer au coût de la sigillée italique par rapport aux copies de campaniennes? Armand DESBAT: Dans des villes comme Orange, on a quand même des contextes autour des années 30 avant avec un faciès mobilier d'importations italiques tout à fait comparable à Lyon et si on remontait dans le temps, on trouverait aussi des choses comparables. Il reste que sur des sites ruraux il y a une baisse brutale des importations d'amphores entre le début et la fin du ler s. avant. Je pense que cette baisse en valeur absolue des importations d'amphores s'explique par l'introduction d'autres conteneurs: on a évoqué les dolia mais j'ai montré, avec de bons arguments, qu'il y avait une importation massive du vin en tonneau dès l'époque augustéenne; de ce fait, le matériel résiduel est d'autant plus abondant, dans les niveaux, parce que justement il n'y a pas la concurrence d'importations d'un volume aussi important avec les nouveaux types d'amphores.

